APRÈS LA DÉFAITE FACE AU SÉNÉGAL

BOUGHERRA S'EXPRIME SUR SON AVENIR

Page 16

INDUSTRIE MILITAIRE

CHANEGRIHA EN VISITE À LA FONDERIE DE ROUIBA

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4690 | Lundi 6 février 2023 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

VOITURES IMMATRICULÉES 22 ET 33

CE QUE RISQUENT LES CONTREVENANTS

Page 4

RESTRICTION DES ACHATS DE PRODUITS FINIS À L'ÉTRANGER

LES MAGASINS FRANCHISÉS EN ALGÉRIE PRÉOCCUPÉS

Page 5

LES BUREAUX DE CHANGE DOIVENT OUVRIR

COMMENT METTRE FIN AU MARCHÉ NOIR DE LA DEVISE ?

Page 5

POUR UN HIVER AU CHAUD

LE BÉNÉVOLAT MULTIPLIE SES ACTIVITÉS

Page 4

TRAFIC DE DROGUE

UN DANGEREUX RÉSEAU DÉMANTELÉ À ALGER

Page 4

CONSEIL DES MINISTRES

PLUSIEURS DOSSIERS IMPORTANTS AU MENU

Page 3

8
individus impliqués dans une affaire de meurtre arrêtés à Alger

7.590
oiseaux migrateurs ont été recensés à Ouargla

142
litres de carburant destiné à la contrebande saisis à Tamanrasset

Un colloque scientifique sur la sécurité sanitaire du citoyen à Alger

«*L'Agence nationale de la sécurité sanitaire, en coordination avec le ministère de la Santé, organise aujourd'hui à Alger, un colloque scientifique sur la sécurité sanitaire du citoyen dans le cadre des concertations avec les secteurs en relation avec la sécurité sanitaire*», a indiqué hier un communiqué de l'Agence. Le colloque, prévu au Centre international des conférences «Abdelatif Rahal», sur le thème «*La sécurité sanitaire du citoyen: une responsabilité qui concerne tout un chacun*», verra la participation de représentants des ministères de l'Industrie pharmaceutique, «*de l'Environnement et du Commerce et de différents organismes nationaux, ainsi que des acteurs de la société civile activant dans le domaine de la sécurité sanitaire et des experts en la matière*», précise le communiqué. «*Des réunions se tiendront lors de cette manifestation, autour de questions liées à la santé, à l'environnement et à l'alimentation pour examiner et analyser les défis de la sécurité sanitaire et les moyens de les relever*», ajoute la même source. Le colloque tend à «*associer les différents secteurs afin de définir les objectifs de la stratégie nationale de la sécurité sanitaire ainsi que le rôle de chacun dans sa mise en œuvre*», conclut le communiqué.

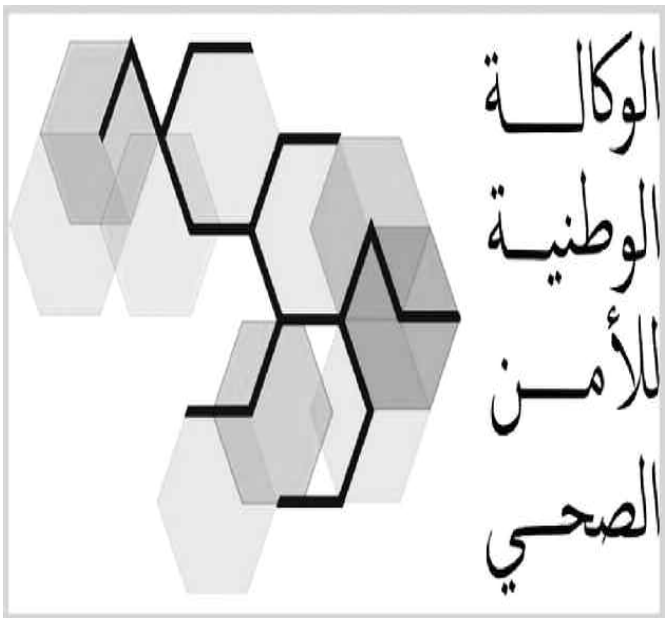

Cancer du sein : invitation à institutionnaliser les opérations de dépistage précoce

En marge de l'organisation d'une journée d'études dans le cadre de la 6e édition du Salon d'information sur le cancer (SICAN) au Palais des expositions (Pins maritimes), le chef de service d'Imagerie au Centre Pierre et Marie Curie de cancérologie (CPMC), Pr Salah Eddine Bendib a affirmé que «*les campagnes nationales organisées par des associations à travers l'ensemble du territoire requièrent davantage d'organisation en institutionnalisant ces opérations*», notamment avec les efforts consentis par l'Algérie en matière de formation de cadres, de fourniture des appareils requis, mais aussi de mise en place des centres de dépistage. «*L'organisation des opérations de dépistage précoce aide à faire baisser le taux de décès chez les patientes atteintes, à réduire les chances de recourir à la chirurgie, en plus d'alléger les coûts du traitement*» affirme Pr. Bendib. Il existe différents types de dépistage précoce, ajoute le spécialiste, dont l'autopalpation mammaire qui est le «*type le plus fréquent chez les femmes ayant la quarantaine. En revanche, cet examen nécessite un deuxième avis et un suivi continu même en cas d'absence d'une tumeur.*»

Premier tour de manivelle du film sur Mohamed Belouizdad

C'est au niveau de la place du 11 décembre dans la commune de Belouizdad à Alger, que le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, a donné avant-hier le coup d'envoi du tournage du film retraçant la vie et le combat du défunt militant Mohamed Belouizdad. En marge de cette cérémonie, le ministre de la Communication a assuré que ce long métrage retracera toutes les étapes importantes du défunt militant Belouizdad, qui a été parmi les premiers à planifier le déclenchement de la guerre de libération et président de l'organisation secrète (OS). « *Mohamed Belouizdad est un héros algérien qui a voué sa vie et sa jeunesse pour l'indépendance de l'Algérie. Il constitue aujourd'hui un exemple pour les jeunes algériens d'où l'importance de film* » a-t-il déclaré. Réalisé par Rachid Belhadj, la fin du tournage du film est prévue pour le mois de juin prochain, selon le scénariste Mourad Oubasse.

Dixit

ALI FAISSAL,
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL PALESTINIEN, MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE DU FRONT DÉMOCRATIQUE POUR LA LIBÉRATION DE LA PALESTINE :

« L'Algérie est connue pour son soutien au peuple palestinien et à sa résistance depuis le déclenchement de la Révolution palestinienne. »

Âgé de plus de 30 ans, Bobi est le plus vieux chien du monde

Spike n'est finalement pas le plus vieux chien du monde. Ce chihuahua de 23 ans qui vit dans l'Ohio (États-Unis) avait pourtant reçu ce titre honorifique il y a deux semaines. Mais depuis, le Guinness World Records a reçu la preuve qu'un chien encore plus âgé était vivant. Il s'agit de Bobi, un Rafeiro de l'Alentejo qui a vécu toute sa vie avec la famille Costa, dans un village près de Leira, au Portugal. Au 1er février, il était âgé de 30 ans et 266 jours. En moyenne, un chien de cette race à une espérance de vie comprise entre douze et quatorze ans.

Le plus vieux chien à avoir jamais vécu

En plus d'être le chien le plus âgé au monde, Bobi serait aussi le plus vieux chien… de tous les temps. D'après le Guinness World Records, il aurait battu le record d'un berger australien nommé Bluey, qui aurait vécu 29 ans et 5 mois entre 1910 et 1939.

La date de naissance de Bobi a été confirmée par le service vétérinaire local. Et son âge a pu être vérifié grâce à une base de données d'animaux de compagnie gérée par l'Union nationale des vétérinaires au Portugal.

Un chien miraculé

Bobi est en tout cas est un miraculé. Le chien est né le 11 mai 1992 avec trois autres chiots mais le propriétaire avait décidé de ne pas les garder. « *À cette époque, il était considéré comme normal […] d'enterrer les animaux dans un trou pour qu'ils ne survivent pas* », a expliqué Leonel Costa, 38 ans, actuel maître de Bobi. Ses parents les avaient alors emmenés avec eux… mais ils n'ont pas réalisé qu'ils en avaient oublié un. Leonel et ses frères eux, ont découvert que l'animal avait échappé à son triste sort et ont décidé de garder secrète son existence secrète. « *Nous savions que lorsque le chien ouvrirait les yeux, mes parents ne l'enterraient plus* », a expliqué Leonel. Depuis, Bobi fait le bonheur de la famille Costa. D'après son propriétaire, le chien a toujours aimé se promener librement dans les forêts et les terres agricoles entourant la maison familiale. Sa longévité s'expliquerait par cet « *environnement calme et paisible* », « *loin des villes* ».

GOUVERNEMENT - DÉPUTÉS

Débat serré à l'APN

Le projet de loi fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation ainsi que les relations fonctionnelles avec le gouvernement a été déposé par le gouvernement au niveau de la chambre basse depuis presque deux mois maintenant.

PAR KAMAL HAMED

Il n'a pour l'heure pas encore été programmé pour être examiné en séance plénière par les élus du peuple. Il est, depuis son dépôt par le gouvernement, au niveau de la commission de la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de la chambre basse du parlement et rien n'indique qu'il sera bientôt programmé. En effet, c'est un projet de loi qui suscite beaucoup controverse entre le gouvernement et les députés. Ces derniers ont fait montre de beaucoup de réserves à l'égard du texte de loi puisqu' ils considèrent qu'il est loin de répondre à leurs attentes. Ce que, à l'évidence, réfute le gouvernement qui se montre toutefois disposé à en débattre. De son côté la commission des affaires juridiques multiplie les rencontres avec les spécialistes en droit en vue d'avoir une idée plus claire à ce propos. Pour le président de la commission, Zohir Khelladi, que « *l'ouverture du débat aux experts et aux spécialistes permettra de parvenir à une complémentarité entre les deux instances législatives, étant une initiative au service de l'intérêt public*.» Plusieurs articles de ce Projet de loi n'agressent pas enterrement les députés. Il en est ainsi à propos de l'article de l'article 30 qui a fixé les modalités du vote, d'autant plus que le Projet de loi a proposé l'insertion de la formule du vote des projets de loi par voie électronique. Mais l'essentiel du débat se focalise sur les prérogatives des députés en matière de contrôle de l'action du gouvernement. En effet, des députés estiment que le projet du gouvernement est relativement peu conformé avec les dispositions de la loi fondamentale du pays. La constitution accorde, plaident les députés, de larges prérogatives aux députés s'agissant du contrôle de l'action de l'exécutif. Les députés de l'opposition invoquent notamment l'article 116 de la constitution ou il est questions de certains droits relatifs à la liberté d'expression, d'opinion et de réunion Globalement, les groupes parlementaires, toutes tendances confondus, ont avancé des réserves sur le projet en question. Plusieurs réunions ont été organisées entre les groupes parlementaires pour accorder leurs violons et rapprocher les points de vue. Les groupes parlementaires ont également interpellé le bureau de l'assemblée, et d'ailleurs, le président de cette dernière, Brahim Boughali, s'est montré ouvert au débat. À preuve, avec son bureau, il a reçu les chefs des groupes parlementaires pour approfondir le débat et avoir une meilleure visibilité du texte de loi. Un projet que défend le gouvernement. À ce propos la ministre en charge des relations avec le parlement, Basma Azouar, a indiqué que le projet vise à « *permettre aux commissions permanentes des deux chambres du parlement, en parfaite coordination avec le gouvernement, d'auditionner les membres du gouvernement concernant les sujets d'intérêt public, et exiger du gouvernement de présenter les documents et les informations nécessaires demandés par les membres du parlement dans l'exercice de leurs missions de contrôle, à l'exception de celles à caractère confidentiel ou stratégique*.» Elle a également soutenu devant les membres de la commission des affaires juridiques que le projet suggère aussi « *d'accorder aux membres du parlement la possibilité d'interroger le gouvernement sur les questions nationales et sur l'application des lois, une première dans l'histoire des constitutions algériennes*». Notons que ce Projet de loi vise à adapter les lois avec les dispositions de la constitution.

K. H.

CONSEIL DES MINISTRES

Plusieurs dossiers importants au menu

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé hier, une réunion du Conseil des ministres. Selon un communiqué de la présidence de la République, plusieurs dossiers importants ont été examinés au cours de cette réunion. Il s'agit de l'examen du projet de la nouvelle loi sur l'industrie cinématographique, et d'un exposé lié au secteur de l'Électronucléaire.

«*Par ailleurs, un bilan sur l'opération de recensement général de la population a également été exposé lors de cette réunion, en plus d'autres exposés liés à l'économie de connaissance et la formation universitaire et son développement*», note enfin la même source.

HYDROCARBURES

Le P.-dg de Naftal reçoit l'Ambassadeur du Zimbabwe à Alger

Le Président Directeur Général de Naftal, Abdelkader Chafi a reçu en audience hier au siège de la Direction Générale, Son Excellence Vusumuzi Ntonga, Ambassadeur du Zimbabwe à Alger, accompagné du président-directeur général de l'Autorité de régulation de l'énergie du Zimbabwe (ZERA), Edington Tapera Mazambani. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la coopération et des échanges dans le domaine de la commercialisation et de la distribution des produits pétroliers, notamment du gaz naturel liquéfié.

R. N.

INDUSTRIE MILITAIRE

Chanegriha en visite à la Fonderie de Rouiba

PAR RACIM NIDHAL

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection à la Société Publique Economique-Fonderies de Rouïba. Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'intérêt qu'accorde le Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire au suivi permanent de la performance des établissements industriels relevant de l'Armée Nationale Populaire, notamment ceux intégrés récemment dans le secteur économique du Ministère de la Défense Nationale, sous la tutelle de la Direction des Fabrications Militaires.

Après la cérémonie d'accueil, accompagné du Commandant de la 1ère Région Militaire et du Directeur des Fabrications Militaires, et en présence de Directeurs Centraux de l'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, Monsieur le Général d'Armée a assisté à une exposé exhaustif sur la Société Publique Economique- Fonderies de Rouïba portant sur ses missions, ses départements et ses différentes productions, avant de se rendre aux ateliers dont elle dispose. Sur place, il a examiné et reçu des explications détaillées sur les étapes de fabrication des différents produits fabriqués par la Société, lesquels reflètent la bonne qualité du produit national. Par la suite, Monsieur le Général d'Armée a tenu une rencontre avec les cadres et les personnels de la Société où il a prononcé une allocution d'orientation à travers laquelle il fait part de sa joie de visiter la Société Publique Economique- Fonderies de Rouïba qui a été intégrée récemment au secteur économique du Ministère de la Défense Nationale, et mise sous la tutelle de la Direction des Fabrications Militaires: « A l'entame de mon intervention, il m'est agréable d'exprimer ma profonde gratitude et mon immense joie d'effectuer cette visite de travail à la Société Publique Economique- Fonderies de Rouïba, intégrée, conformément aux orientations de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, dans le secteur économique du Ministère de la Défense Nationale, et placée sous la tutelle de la Direction des Fabrications Militaires. Le Ministère de la Défense Nationale aspire à développer des industries militaires nationales, basées sur la domiciliation et le transfert des technologies, la diversification des domaines d'activités et des produits mis sur le marché national, de manière à permettre à la plateforme industrielle militaire de consolider son rôle dans la redynamisation du tissu industriel de notre pays».

Monsieur le Général d'Armée a mis l'accent sur la mise à profit de la longue et riche expérience et de cette grande société nationale dans le domaine de l'industrie mécanique, et ce, dans le cadre d'une stratégie intégrée qui vise à hisser notre pays au rang des pays industrialisés: «A travers l'intégration de cette grande société nationale, nous veillons à mettre à profit sa longue et riche expérience dans le domaine de l'industrie mécanique, à valoriser le savoir-faire de ses ressources humaines, et ce, dans le cadre d'une stratégie intégrée qui vise à satisfaire, graduellement, les besoins de nos Forces Armées, soutenir l'économie nationale, absorber le chômage, encourager la sous-traitance et augmenter les taux d'intégration nationale, à travers le développement d'une industrie locale de grande qualité et de haute technologie, à même de hisser notre pays au rang des pays industrialisés.

Pour être atteints, ces objectifs impliquent l'amélioration continue des connaissances et du savoir-faire des cadres et du personnels, ainsi que la qualité des fabrications militaires». A cette occasion, Monsieur le Général d'Armée a exprimé sa conviction que les personnels de cette société, accomplissent leur devoir, en étant parfaitement conscients qu'ils sont en train de servir les intérêts nationaux de leur pays et de perpétuer le message des valeureux Chouhada: «Je suis certain que vous remplissez votre devoir professionnel au niveau de cette grande société industrielle, en étant conscients qu'en le faisant, vous êtes en train de servir votre pays, et de contribuer à la consolidation des exigences de sa défense nationale. Je saisis cette occasion, pour vous faire part des salutations et des encouragements de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, qui place sa confiance en vous pour accomplir vos missions avec tout le sérieux, la loyauté et le professionnalisme requis». A l'issue, Monsieur le Général d'Armée a tenu à s'enquérir des préoccupations des personnels et employés de cette société, qui ont exprimé leur détermination à relever tous les défis afin de faire de cette société un pôle industriel et une fierté pour tous les Algériens. Au terme de cette visite, Monsieur le Général d'Armée a procédé à la signature du Livre d'Or de la société.

R. N.

TRAFIC DE DROGUE

Un dangereux réseau démantelé à Alger

Un dangereux réseau de trafic de drogue a été démantelé récemment à Alger.
Selon un communiqué de la Police diffusé hier, ce gang composé de 12 individus a été démantelé au niveau de la circonscription d'El Harrach.
Après l'arrestation des 12 individus constituant ce réseau, les éléments de la Police ont réussi à saisir une quantité de 429 comprimés de psychotropes, 150 comprimés de drogue dure du type Sépatix, 88.26 grammes de kif traité, 06 armes blanches, en plus d'une somme d'argent en liquide de 26 millions de centimes, deux véhicules touristiques et 10 téléphones portables.
Les prévenus ont été présentés devant le Procureur de la République, note enfin la même source.

DESTINÉ À LA CONTREBANDE À TAMANRASSET

13.600 litres de carburant saisis

Les services des douanes de Tamanrasset ont saisi 13.600 litres de carburant destiné à la contrebande, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD). "Dans le cadre de la poursuite des efforts de lutte contre la contrebande, les agents de la brigade mobile des douanes relevant de l'inspection divisionnaire des douanes de Tamanrasset, ont découvert une cachette aménagée pour le stockage des produits destinés à la contrebande et saisi 13.600 litres de carburant", précise le communiqué. Lors d'une deuxième opération dans le cadre du programme de contrôle commun des brigades opérationnelles des douanes avec les services sécuritaires, les agents de la brigade mobile des douanes relevant de l'inspection divisionnaire des douanes d'In Guezzam, en coordination avec l'Armée nationale populaire (ANP), ont arrêté un véhicule 4x4 et saisi un matériel destiné à la l'exploration des minéraux, consistant en 23 générateurs électriques, 17 marteaux piqueurs et près de 97,5 grammes d'explosifs (TNT), ajoute-t-on de même source. Les deux opérations s'inscrivent dans le cadre de la mobilisation des agents des services des douanes algériennes dans la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes, conclut la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE ET MONOXYDE DE CARBONE

Le bilan des dernières 24h

Selon un bilan de la Protection Civile, 05 personnes ont trouvé la mort et 128 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant ces dernières 24h à travers plusieurs wilayas du pays. Par ailleurs, les secours de la Protection Civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 23 personnes incommodées suite à l'inhalation du monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas du pays. Les éléments de la Protection civile ont porté secours, durant la même période, à 2 femmes ayant subi des brûlures au 2ème degré suite à une explosion causée par une fuite de gaz de ville à l'intérieur d'un appartement à Saida, note enfin la même source.

R. N.

VOITURES IMMATRICULÉES 22 ET 33

Ce que risquent les contrevenants

Les propriétaires des voitures immatriculées 22 et 33 doivent se conformer à la nouvelle réglementation sur les plaques d'immatriculation.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le changement de la plaque doit se faire avant le 31 décembre prochain pour indiquer l'année de mise en circulation de la voiture», selon un arrêté fixant les règles administratives relatives au numéro d'immatriculation des véhicules automobiles, publié au Journal officiel fin janvier. Le ministère de l'Intérieur a publié hier un communiqué à l'adresse des propriétaires des voitures immatriculées en 22 et 33. Il demande aux propriétaires de ces véhicules de se rapprocher des services concernés pour changer leur plaque d'immatriculation afin d'indiquer l'année de mise en circulation. Ce changement doit se faire en trois étapes.

Un délai fixé au 31 décembre

D'abord, le propriétaire de la voiture immatriculée 22 ou 33 (à la place de l'année de mise en circulation) doit se rapprocher des services de mines de sa wilaya pour expertiser le véhicule afin de déterminer sa date de mise en circulation. Ensuite, il doit déposer le procès-verbal de l'expertise du véhicule délivré par les services des mines au niveau du service des immatriculations pour la délivrance d'une nouvelle carte grise comportant le nouveau numéro d'immatriculation du véhicule où figurera son année de mise en circulation.
Enfin, de procéder au changement de la plaque et des documents de la voiture, avec le nouveau numéro d'immatriculation.
Le ministère de l'Intérieur demande aux propriétaires de ces véhicules de procéder à la modification des plaques d'immatriculation avant le 31 décembre prochain, et ce afin d'éviter les sanctions prévues par la loi 14-01 de 2001, relative à l'organisation, la sécurité et la police de la circulation routière en Algérie.

Ce que risquent les contrevenants

La loi 14-01 de 2001 punit d'une « *amende de 1.500 à 5.000 DA, toute personne qui aura fait circuler sur les voies ouvertes à la circulation, un véhicule à moteur ou remorqué sans que ce véhicule soit muni des plaques d'immatriculation.*»
Elle punie « *d'un emprisonnement de deux mois à deux ans et d'une amende de 50.000 à 150.000 DA, ou de l'une de ces deux peines seulement, toute personne qui aura mis en circulation un véhicule à moteur ou remorqué muni d'une plaque d'immatriculation ou d'une inscription ne correspondant pas à la qualité de ce véhicule ou à celle de son utilisateur* ».
La loi précise qu'en *« cas de récidive, la peine est portée au double. Le tribunal pourra, en outre, prononcer la confiscation du matériel ayant servi à la confection des plaques d'immatriculation et du véhicule* ».

R. N.

POUR UN HIVER CHAUD

Le bénévolat multiplie ses activités

PAR RANIA NAILI

En hiver, on a tous besoin d'un repas ou d'un coin chaud. Des bénévoles passent à l'action caritative. Ils puisent de leurs efforts et de leurs temps pour venir en aide aux familles nécessiteuses qui n'arrivent pas à faire face aux conditions climatiques impitoyables de la saison.
Des associations se mobilisent et s'activent, à l'instar de l'association « Piété et bienfaisance » pour faire de la collecte de vêtements divers et les distribuer aux nécessiteux.
« On s'organise actuellement pour lancer une grande opération de sensibilisation afin de collecter un maximum de vêtements d'hiver, de couvertures pour chauffer les habitants des patelins et des villages de l'intérieur du pays. », fait savoir le président de l'association Fouzi Rabhi au micro de la chaine 3 de la Radio Algérienne.
Les contributeurs donnent une variété d'articles et pas que des vêtements. Les âmes charitables offrent en effet, des couvertures, des couettes et des appareils pour chauffage.
Des volontaires participant à ces opérations viennent régulièrement à l'association dès qu'il y a des lots de collectes. Après l'assemblage, place au tri avant de les emballer pour la livraison.
Dès l'arrivée des donations collectées, explique Fouzi Rabhi, des bénévoles font le tri pour séparer les articles des enfants et adultes, femmes et hommes, sont mis dans des cartons pour être acheminés à qui de droit.
La collecte se fait tous les jours, les caravanes sillonnent différentes wilayas du pays.

Trois routes nationales toujours fermées par la neige

Trois routes nationales sont toujours fermées en raison de la neige, selon la gendarmerie nationale. Et devant ce fait, la Gendarmerie Nationale, spécialisée dans la sécurité routière, a précisé hier à 7h30, que les routes fermées en raison de l'accumulation de neige sont : La Route Nationale n°15, reliant les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou, exactement au niveau de la région du Col de Tirourda, commune d'Ifarhounene, dans la wilaya de Tizi-Ouzou. La Route Nationale n°33 au niveau de la région d'Assoul, commune d'Ait Boumahdi. La Route nationale n°30, reliant les communes de Bouira et Ouacif dans la wilaya de Tizi-Ouzou, exactement au niveau de la région de Tikjda et de la commune d'El-Esnam.

R. N.

NOUREDDINE BENBRAHAM

« Lancement imminent d'une concertation sur la loi associative »

« *Nous allons lancer, la semaine prochaine, sur la plateforme digitale de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) une concertation à propos de la loi associative* », a annoncé hier Noureddine Benbraham, président de l'ONSC. « *Cette concertation va nous mener à avoir tous les retours et les produire sous forme de rapport que nous allons présenter au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Elle permet également de définir les priorités de la société civile en Algérie* », explique M. Benbraham, lors de son passage à l'émission l'Invité de la Rédaction de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne.

« Notre jeunesse constitue l'énergie de la société civile dans toute sa diversité »

Toujours en vue de dynamiser l'action citoyenne et renforcer l'approche participative au sein de la société civile, « *il est important de moderniser et de renforcer l'engagement des citoyens, notamment, la jeunesse, car celle-ci constitue l'énergie de la société civile dans toute sa diversité* », soutient l'invité de la Radio. Il explique, par ailleurs, que « *la conscience et l'éveil de cette jeunesse vis-à-vis de la citoyenneté sont un véritable rempart face à toutes les manœuvres qui veulent toucher la stabilité de notre pays.* » À l'image de la politique extérieure de l'Algérie qui vise toujours la préservation des droits de l'Homme, la paix et la réconciliation, la société civile doit être éveillée à toutes ces questions, poursuit l'invité de la Radio Algérienne. « *À noter que la société civile a constitué un élément phare de la gouvernance dans les recommandations des dernières réunions du Sommet arabe*», rappelle le président de l'ONSC.

R. N.

RESTRICTION DES ACHATS DE PRODUITS FINIS À L'ÉTRANGER

Les magasins franchisés en Algérie préoccupés

Pour réduire la facture des importations et développer la production locale, le gouvernement a pris de nombreuses mesures pour restreindre les achats de produits finis à l'étranger. Parmi les opérateurs touchés figurent les propriétaires des magasins franchisés en Algérie.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Mme Saida Naghza a tenu au siège de la Confédération générale des institutions algériennes, une réunion avec les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'Importation et de la vente en l'état, les représentants de marques internationales et des enseignes connu sous le nom de franchises. Dès l'entame de la réunion, Mme la présidente a souligné « *la nécessité de respecter les instructions des hautes autorités du pays, qui visent à développer la production nationale et à promouvoir les exportations en dehors des hydrocarbures* », lit-on dans le communiqué envoyé à notre rédaction par la Confédération générale des entreprises algériennes (CGOEA). Selon la même source, les concessionnaires ont montré leur entière volonté « *d'accompagner les producteurs locaux pour bénéficier de l'expertise des marques internationales qu'ils représentent et pour lancer la production en Algérie* » et cela dans l'objectif de la commercialisation locale ainsi que pour l'exportation. Il a été souligné d'ailleurs que «*les concessionnaires ont tenu des négociations directes avec les différentes marques étrangères et les usines de productions locales, qu'ils ont visité pour traiter les questions techniques et préparer la production et l'exportation dès que possible*», tout en précisant que « *le processus de production nécessitait de réunir des conditions objectives nécessaires*.» D'autres parts, les concessionnaires ont insisté pour exprimer leurs préoccupations quant au devenir de leur activité en raison des restrictions d'importation de produits et de matériaux dans le cadre de la revente en l'état, signalant que « *les magasins de tous les centres commerciaux du pays sont presque vides*.» Ils ont précisé que les produits commercialisés sont « *d'une haute qualité avec des prix raisonnables, tout en garantissant les mêmes conditions de vente appliquées à l'étranger comme garantie, échange et retour*.» Les concessionnaires ont évoqué l'importance du poids de leur activité en termes de nombre d'emploi direct et indirect au niveau des différents centres commerciaux et points de vente, qui « *dépasse 30.000 postes soulignant qu'il s'agit d'une force de travail algérienne à 100% formé en majorité de jeune*.» Selon le même communiqué, les centres commerciaux sont considérés comme la « *principale destination pour les visiteurs étrangers, et ils donnent une image de l'ouverture du marché algérien aux étrangers qui s'y rendent pour obtenir différents besoins et découvrir le marché*.»
À ce titre, les concessionnaires sollicitent que les services du Ministère du commerce leur communique les programmes d'importations à court et moyen terme, ainsi que les sommes alloués à chaque agent par l'agence ALGEX, ce qui leur permettrait d'exercer sereinement leur activité et de respecter tout les engrangements envers les différents organismes (fournisseurs, usines de production locales travailleurs, Centre commerciaux, …etc). Les Concessionnaires ont conclu qu' «*en tant qu'Algériens jaloux de notre cher patrie, ils sont pleinement préparer et à se conformer aux instructions des autorités du pays, qui visent à développer l'économie nationale et à promouvoir les exploitations, et conclure des partenariats qui garantissent le transfère du savoir-faire dans les domaines du prêt-à-porter, de la chaussure et du textile au service de l'économie nationales*.» **L. B.**

LES BUREAUX DE CHANGE DOIVENT OUVRIR

Comment mettre fin au marché noir de la devise ?

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Pour contrer le phénomène de la devise parallèle, les députés de l'Assemblée ont exigé l'application stricte des lois en faveur de la création des bureaux de change. Dans le cadre d'un débat portant sur la réforme du système financier actuel, les élus de l'Assemblée nationale ont exigé des pouvoirs publics la mise en place des bureaux de change conformément aux récentes dispositions de la loi sur la monnaie et le crédit. À cet effet, ils ont plaidé pour que ces bureaux de change soient autorisés dans le cadre de la nouvelle réglementation qui renforce les prérogatives de la commission bancaire dans les prestations et transactions monétaires en devises. Dans ce sens, les élus ont évoqué « *la possibilité des particuliers à ouvrir des bureaux de change* » dans le respect des procédures de fonctionnement de ces mécanismes. Il faut dire que du point de vue des lois, c'est tout un arsenal qui est entrain de faire adapter « *le renforcement et la transparence du système bancaire* » afin de relancer une activité saine en termes de transactions en devise. En parallèle, les députés ont demandé la fermeture du marché noir de la devise sis au Square d'Alger, le plus éminent parmi les places financières du pays où se réalisent les transactions illicites en devises. Cependant, ce marché qui fait son diktat sur les échanges en monnaie forte, est en grande partie responsable de la récente flambée des cours de devises. Actuellement, les 100 Euros s'échangent à 22.350 DA et le dollar n'est pas en reste puisque pour 100 dollars, il y a un échange de 20.600 DA. Le cours officiel est, quant à lui, plus stable avec 1 Euro coûte 148, 35 DA et 1 dollar vaut 135,08 DA. Cette montée en puissance de la devise étrangère sur le marché noir s'explique par une « *forte demande des citoyens pour des raisons de voyages ou de transactions commerciales*.»

Les raisons de la flambée

Selon des économistes, il existe d'autres raisons à cette flambée continuelle de la devise écoulée sur le marché parallèle. Le retour de l'importation des véhicules de moins de 3 ans, les saisons de pèlerinage et des voyages à l'étranger alimentent pour leur part, un circuit bien huilé. Mais pas que cela, les habitués de ces transactions ne sont pas exempts de « *fraude et surfacturation qui font le quotidien des « barons de l'informel*.» Il n'y a pas de secret qui font que ces marchés « dissimulés » cachent des fortunes colossales aussi bien monnaie locale qu'en devises. Les circuits de l'informel brassent en effet des sommes qui ont atteint le pic de 90 milliards de dollars. Un chiffre vertigineux qui a été, rappelons-le, annoncé par le président de la République et qui, de surcroît, a mis en garde les « fortunés » des circuits souterrains à placer leur argent dans les banques lors de la dernière rencontre Gouvernement-Walis. Toutefois, il faudra s'attendre à une levée de boucliers avec les nouveaux textes réglementant l'achat et la vente de la devise. Actuellement, les transactions sur l'immobilier, les automobiles et le foncier sont formellement interdites par les transactions en cash. La bataille reste donc engagée pour encadrer le marché de la devise et éradiquer les circuits parallèles qui sont une véritable plaie de l'économie nationale. **F.A.**

Une plaie pour l'économie nationale

PAR IDIR AMMOUR

Dinar algérien ! Une monnaie qui n'arrive plus à décoller, malgré toutes les richesses dont dispose notre pays. Et le malheur, ça dure depuis des années! Encore une fois, depuis l'annonce des nouvelles mesures prises lors du dernier Conseil des ministres, relatives à l'importation des véhicules moins de trois ans entre autres, cette situation a atteint des niveaux jamais égalés. Un constat amer qui s'est vérifié sur le terrain, en l'occurrence, le square Port-Saïd et la rue de la paix au centre-ville de Tizi Ouzou. Un marché en ébullition ces jours-ci. En effet, encore une fois, l'euro se fait plus que jamais des ailes. Cette monnaie très prisée par la majorité des algériens flambe de nouveau. Les autres devises n'échappent pas aux règles telles que le dollar américain et canadien ainsi que la livre sterling, le yen et le franc suisse. Un véritable casse-tête pour l'économie algérienne. Bien qu'illégal, le marché noir de la devise est relativement toléré jusqu'à preuve du contraire. Pour faire face à cette hémorragie, de nombreux analystes financiers appellent sans cesse les autorités nationales à agir et à réformer en urgence ce secteur pour redresser les finances du pays, mais aussi pour réguler le marché parallèle de la devise. La relance du projet de la convertibilité du dinar est aussi nécessaire pour rendre le dinar plus lourd face aux monnaies étrangères, est l'une des pistes qu'ils préconisent. La réforme du secteur Financier et sa numérisation ne suffiront pas seuls à réguler le marché parallèle de la devise selon les sous-entendus des députés de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale. Dans ce contexte, étant catégorique, ils ont souligné la nécessité de l'élimination du marché noir de la devise pur et simple, qui devient de plus en plus nuisible à l'économie nationale, appelant le gouvernement à mettre en œuvre des mesures strictes pour éradiquer et faire face à ce fléau. Mais pour y remédier, les députés rappellent aussi les procédures incluses dans le nouveau projet de Loi monétaire et bancaire, qui adopte les bureaux de change officiels au niveau de tout le territoire national, en autorisant notamment les particuliers à ouvrir des bureaux de change. Notant au passage qu'un programme autour de ce projet est en cours depuis hier pour une durée de 12 jours, durant lesquels des responsables du secteur Financier et des membres du gouvernement débattront sur le projet. **I. A.**

BANQUE-MARCHÉ NOIR

Cours du dinar face aux devises

Hier dimanche 5 février 2023, l'euro qui a connu une hausse ces dernières semaines, s'est échangé contre 147,53 DA à l'achat et 147,60 DA à la vente, à la Banque d'Algérie. Alors que sur le marché parallèle de change, l'unité de cette même monnaie s'est échangé toujours dans les environs de 223 DA à l'achat et à 221,50 DA à la vente.
De son côté, le dollar américain sur le marché officiel de change était dans les cotations de ce dimanche à 135,52 DA à l'achat et 135,54 DA à la vente. Et sur le marché parallèle, il a été proposé par les cambistes à 202 DA à l'achat et 204 DA à la vente.

Qu'en est-il du taux de change de la Livre Sterling et du dollar canadien ?

Pour ce qui est du taux de change de la livre sterling, un seul pound s'est échangé contre 165,17 DA à l'achat et 167,25 DA à la vente, à la Banque d'Algérie. Tandis que, que sur le marché parallèle, l'unité de cette monnaie est restée encore chère, s'échangeant contre 246 DA à l'achat et 248 DA à la vente. Enfin, en ce qui concerne la monnaie canadienne, un dollar canadien a été proposé ce dimanche 5 février 2023, dans les cotations officielles, contre 101,47 DA à l'achat et 101,51 DA à la vente. Sur le marché parallèle de change, le dollar canadien s'est échangé durant cette même journée contre 149 DA à l'achat et 152 DA à la vente. **R. N.**

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 8, 9 et 10

L'ALGÉRIE FACE AUX TENSIONS GÉOSTRATÉGIQUES

Un front pour le redressement national

Le processus doit passer par une évaluation lucide et sans complaisance de l'environnement politique, économique, social interne et externe et par une identification des acteurs.

« Les industries créatives numériques sont un atout majeur pour le développement de l'Afrique et la valorisation de ses cultures »

ÉCONOMIE

L'ALGÉRIE FACE AUX TENSIONS GÉOSTRATÉGIQUES

Un front pour le redressement national

Le processus doit passer par une évaluation lucide et sans complaisance de l'environnement politique, économique, social interne et externe et par une identification des acteurs.

ABDERRAHMANE MEBTOUL

Sur le plan économique, beaucoup de rencontres, beaucoup de discours, beaucoup de lettres d'intention qui n'engagent nullement les partenaires étrangers où certains responsables s'adonnant à de l'activisme, pratique du passé dont on connaît les résultats, meublent les médias avec beaucoup de promesses et se posent la question fondamentale: qu'en est-il des réalisations effectives sur le terrain de ces nombreux projets annoncés en fanfare, un exemple avant de parler d'exploitation et de rentabilité économique, a-t-on résolu sur le plan technique pour le fer de Ghara Djebilet, de Tindouf. formé de trois zones: Est, Ouest et Centre, bien que la teneur soit appréciable, 53% dont les caractéristiques géologiques du gisement sont schématisées par trois couches: D1, D2 et D3 la teneur est élevée en phosphore dans le minerai en moyenne 0,8%, alors que le pourcentage admis pour son utilisation industrielle doit être sensiblement inférieur à 0,1%, norme internationale où selon la majorité des experts, c'est la condition fondamentale pour que les partenaires étrangers s'engagent dans ce projet, afin que le minerai enrichi en fer et débarrassé de son phosphore, puisse être utilisé par les industries sidérurgiques algériennes et exporté à l'étranger. Sur le plan socio- politique, objet de cette contribution, secouées périodiquement par des crises internes, frappées de discrédit pour la majorité d'entre elles, objet de la défiance nourrie à leur égard les formations politiques et les sociétés dites civiles traditionnelles, sont aujourd'hui inaptes à faire un travail de mobilisation et d'encadrement efficients. La question se pose, avec les tensions budgétaires au niveau interne, et les tensions géostratégiques qui annoncent une nouvelle reconfiguration des relations internationales aux niveau externe, est leur capacité à éviter un affrontement direct entre citoyens et forces de sécurité, et donc de contribuer significativement à la socialisation politique et à l'œuvre de redressement national. Concernant la majorité des Partis, tout en rappelant que le discrédit qui frappe le système partisan n'est pas spécifique à l'Algérie, car la révolution mondiale des systèmes de communications produit partout à l'émergence de nouveaux comportements - il y a urgence à adapter les partis politiques souvent déconnectés de la société et présentant pour la majorité d'entre eux la spécificité d'être liés à des intérêts de rente, se manifestant souvent par des communiqués de soutiens au gouvernement sans propositions opérationnelles concrètes et sans analyses critiques, bien entendu une critique positive, ne devant pas verser dans le tout sinistrose. Il s'agit donc d'introduire davantage de rigueur dans la procédure relative à leur création, sans pour cela verser dans l'excès qu'induit inévitablement toute approche bureaucratique de la chose politique. Il est sans doute utile, voire nécessaire, de s'intéresser à la représentativité des partis avant de décider de leur avenir. En tout état de cause, il nous semble plus équitable, et plus juste politiquement, de raisonner en termes de marché électoral et de laisser, dès lors, les règles du jeu politique et le nombre d'acteurs qui s'y adonnent, se fixer de manière concurrentielle. Le rôle des pouvoirs publics consistera alors à mettre en place les garde-fous indispensables et à veiller au respect strict des lois et des règles qui régissent le fonctionnement de ce marché. Quant à la société civile, force est de constater qu'elle est impotente alors que son implication dans les affaires de la gestion de la cité est un acte éminemment civilisationnel, intégrer les changements tant mondiaux qu' internes d'une société en pleine mutation. Sa diversité, les courants politico-idéologiques qui la traversent et sa relation complexe avec l'État rendent impérative une réflexion collective. Les segments proches du pouvoir sont sollicités à maintes reprises, et à l'occasion d'échéances électorales, manifestant souvent leur présence d'une manière formelle et ostentatoire, impuissante presque toujours à peser sur le cours des choses et à formuler clairement les préoccupations et les aspirations de la société réelle comme le démontre le fort taux d'abstention aux élections. Force est de constater que globalement la société civile n'est pas homogène mais éclatée et contrairement aux idées du passé, certaines confréries religieuses qui, avec la désintégration sociale et une jeunesse branchée, ont de moins en moins d'impacts. Nous avons une société civile ancrée franchement dans la mouvance islamiste, certains segments étant l'appendice de partis islamiques légaux. Nous avons une société civile se réclamant de la mouvance démocratique, faiblement structurée, en dépit du nombre relativement important des associations qui la composent, et minée par des contradictions, par problèmes de leadership. Mais le segment le plus important est la société civile «informelle», « inorganisée », « totalement atomisée », mais formant un maillage dense et sans son intégration intelligente, non pas par des mesures bureaucratiques autoritaires, mais par l'implication de la société elle-même, il ne faut pas compter sur une réelle dynamisation de la société civile. Car lorsqu'un Etat veut imposer des règles selon une vision bureaucratique, vision autoritaire, la société émet ses propres règles qui lui permettent de fonctionner, reposant sur un contrat de confiance beaucoup plus solide que l'Etat veut lui imposer. Il devient donc urgent d'engager une action vigoureuse de réorganisation tant des partis politiques que de la société civile. Leur dynamisation permettra, entre autres, d'offrir un cadre adéquat d'expression collective à des centaines de milliers de jeunes et de moins jeunes qui ne sont pas structurés et qui ne demandent qu'à être utiles et à mettre au service de la communauté leur bonne volonté et leur générosité. Dans cet ordre d'idées, l'État doit encourager la création d'associations dans des secteurs qui sont porteurs mais qui restent vierges et complètement ignorés du mouvement associatif; de faire de ce cadre un instrument efficace d'encadrement de forces vives qui agissent dans la société de manière dispersée et un levier puissant de leur mobilisation en vue de leur implication active dans l'œuvre de redressement national. Le renouveau pour le redressement national des partis politiques ainsi que la société civile non rentière, dont leurs impacts se mesurent à leur capacité de mobilisation réelle et non artificielle par des relais administratifs qui renforcent la bureaucratisation et la défiance de la population à leur égard, dans une saine concurrence, n'a de chance de réussir que si elles ne sont pas au service d'ambitions personnelles inavouables douteuses.

Force est de reconnaître qu'en ce mois de décembre 2022, deux institutions stratégiques stabilisent l'Algérie : l'ANP et les forces de sécurité assurant la protection du territoire et Sonatrach sur le plan économique avec l'envolée des prix des hydrocarbures procurent pour 2021/2022 98% des recettes en devises, les dérivées d'hydrocarbures étant inclus dans la rubrique hors hydrocarbures à plus de 60%. Aussi, existant un lien dialectique entre le politique et l'Économique, la sécurité et le développement, face aux nouveaux enjeux qui se dessinent dans le monde et les tensions à nos frontières, le redressement national passe, par une évaluation lucide et sans complaisance de l'environnement politique, économique, social interne et externe et par une identification des acteurs internes et externes afin de concilier, pour paraphraser le langage militaire, les objectifs tactiques de court terme avec les objectifs stratégiques à moyen terme, les intérêts individuels et les intérêts collectifs, en expliquant par une communication intelligente et non démagogique que le pays aura tout à gagner en faisant aboutir les réformes et que les gagnants à moyen terme seront plus nombreux que les perdants à court terme.

Cela rend urgent une nouvelle gouvernance ('moralisation de la société facteur de mobilisation des citoyens) la collaboration étroite entre le pouvoir central et les collectivités locales par une réelle décentralisation, la dynamisation de nos ambassades qui doivent être le relais de la politique intérieure, des partis politiques, de la société civile, en aplanissant par le dialogue et la concertation les divergences. En conclusion, le devenir de l'Algérie, devant défendre ses intérêts propres, pouvant devenir un pays pivot par des réalisations concrètes, loin des discours, avec un monde instable, devant connaître de profonds bouleversements géostratégiques, sera ce que les Algériennes et les Algériens voudront qu'il soit.

Professeur des Universités, économiste, expert international

« Les industries créatives numériques sont un atout majeur pour le développement de l'Afrique et la valorisation de ses cultures »

En Afrique, où une pression démographique sans égale et le besoin prégnant de créer des emplois par millions iront croissants, les industries créatives et culturelles (ICC) apparaissent comme une partie de la solution, et plusieurs États en ont fait un élément clé de leur stratégie économique. Mais les enjeux sont aussi civilisationnels…

UNE CONTRIBUTION DE MOHAMED ZOGHLAMI*

La pandémie a offert l'opportunité aux pays africains d'innover et de reconstruire leur économie par le numérique. Ils ne doivent pas pour autant se contenter de la réparer, mais la recréer, autour de la transformation numérique, alors pourquoi ne pas s'orienter vers les industries créatives culturelles numériques ?

D'autant que l'influence de l'Afrique sur les tendances culturelles mondiales est de plus en plus reconnue, de Nollywood, BurnaBoy, Jerusalema, en sont quelques exemples. Le succès de Black Panther sur le continent veut aussi dire qu'il y a un public, un marché, prêt à dépenser pour du « contenu africain » devenu « Bankable ». C'est une révolution culturelle exceptionnelle que connaît l'Afrique à travers la mode, le cinéma, les arts visuels, les sites culturels, les médias, le design, les jeux vidéo, l'animation, les Comics, le divertissement, la musique, la littérature, le design les talents, la créativité sont là.

La base d'une « renaissance africaine »

L'Afrique n'a jamais été aussi tendance, aussi « in », la reconnaissance de ses artistes, créateurs explose lors des manifestations, expositions, foires internationales. La force d'un pays et de son peuple réside aussi dans l'épanouissement de sa culture. Plus un peuple est fier de son identité, plus il est motivé à protéger son patrimoine et à le développer. Le rayonnement et la compétitivité sur le plan culturel sont un objectif important pour une nation qui se veut puissante et prospère. Lors de son intronisation à la Présidence de l'Union Africaine, le président Félix Tshisékédi a souligné que « les arts, la culture et le patrimoine constituent la base de la renaissance africaine » et offrent une occasion de « revenir sur nos racines ». Il a ajouté « la culture est le début et la fin de tout, elle couvre tous les aspects de la vie humaine ». En effet, les industries culturelles et créatives (ICC) se caractérisent par une nature duale, à la fois économique car elles contribuent au développement en stimulant l'emploi, la croissance économique et la création de richesses… et à la fois culturelle, par son intégration sociale et culturelle dans la société, en ce qu'elles participent à la promotion des valeurs et des identités culturelles ainsi qu'à l'élaboration d'un patrimoine.

.

-450 millions d'emplois à créer en vingt ans

D'ici à 2050, 2,5 milliards d'individus peupleront l'Afrique, soit le double de sa population actuelle. Ce boom démographique sera l'une des clés de son développement économique et social. Les jeunes représentent la plus grande ressource de l'Afrique. La population africaine est la plus jeune du monde et, d'ici 2075, elle comptera davantage de jeunes que celles de l'Inde et de la Chine réunies. L'avenir de l'Afrique dépendra de sa capacité à exploiter les compétences des jeunes et à développer leur potentiel. Non seulement le taux de chômage du continent est bien supérieur à la moyenne mondiale, mais jusqu'à 70 % des Africains employés le sont dans l'économie informelle, vulnérables et mal rémunérés, et trop nombreux sont ceux qui vivent dans la pauvreté absolue. Pour maintenir la stabilité et faire progresser la prospérité, les gouvernements africains sont confrontés au défi colossal de lutter contre le chômage et de créer des millions de nouveaux emplois pour une population en âge de travailler en plein essor : on estime à 450 millions de nouveaux emplois nécessaires aux cours des vingt prochaines. Comment éduquer et former cette population de jeunes et assurer leur insertion dans la société avec des emplois décents et stables ? Pour ce faire, il faudra ajouter des stratégies non traditionnelles aux plans de développement nationaux.

L'émergence des industries créatives, une réalité africaine

Trop souvent négligées par des gouvernements qui ne semblaient pas avoir pris conscience de l'importance et de leur rôle dans la société, les industries créatives et culturelles sont une solution plus qu'alternative dans l'équation de l'employabilité et de l'entreprenariat des jeunes.

Car ces industries créatives deviennent de puissantes locomotives pour des stratégies de développement des économies africaines, un contributeur significatif au produit intérieur brut de l'Afrique. Nollywood, l'industrie cinématographique du Nigéria, représentait 7,2 milliards de dollars (ou 1,42 %) du produit intérieur brut du Nigeria en 2016. Elle emploie directement 300 000 personnes et plus d'un million d'autres indirectement.

En Afrique du Sud, les industries créatives et culturelles contribuent pour environ 3,1% du PIB du pays et représentent 3,6 % de l'emploi. L'industrie musicale locale devrait générer 2,9 milliards de rands (environ 178 millions de dollars) en 2020. Au Kenya, les taux de croissance annuels de la musique numérique et des jeux sont estimés à bien plus de 10 %.

Même l'investissement dans les startups des ICC commencent à apparaître : en 2019, environ 22 millions de dollars, soit 1,1% de l'investissement total dans les startups africaines, sont allés à des sociétés de divertissement. Heva Fund, le premier fonds du continent dédié à l'expansion de la ICC, a été fondé au Kenya. Jusqu'à présent, il a investi dans 50 entreprises, soutenant directement plus de 10 000 créateurs. La femme d'affaires ghanéenne, Roberta Annan, a récemment lancé un fonds d'impact de 100 millions d'euros pour les créateurs africains.

Afreximbank a annoncé la création d'un fonds de 500 millions de dollars pour soutenir la production et le commerce des produits culturels et créatifs africains au cours des deux prochaines années. Cela commence à changer également du point de vue des États et l'on constate actuellement un réel intérêt pour les industries créatives et culturelles, de nombreux pays en ont fait un élément clé de leur stratégie économique, le Sénégal, le Rwanda, l'Éthiopie, le Burkina Faso, le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire par exemple. Et d'autres ont sauté le pas depuis quelques années. L'Égypte, historiquement l'un des leaders en média et production dans le monde arabe et africain, revient progressivement au-devant de la scène, avec la création d'un méga complexe, Media Production City, équipée de 14 studios hightech et une zone franche exemptée de taxes. La Tunisie est l'un des rares pays africains à disposer de plusieurs incubateurs / accélérateurs dans les ICC (DigiArt Living Lab, TICDCE, Minassa…) d'Écoles et de centres de formation dédiés aux métiers créatifs (3D Netinfo) et dispose de l'un des écosystèmes créatifs de startups des plus diversifiés du continent.

Pourtant les défis demeurent et les efforts visant à promouvoir les industries créatives sont entravés par le manque de droits d'auteurs et de propriété intellectuelle, le manque de structures de formations aux métiers de la culture, la piraterie, le manque d'appui à la diffusion, à la distribution, et à l'accès au marché, ainsi que par une pénurie de capitaux. Les banques et les investisseurs hésitent souvent en raison des garanties que les créateurs, artistes, sont en mesure de présenter. Malgré ces difficultés, les composantes du succès sur le marché commencent à se réunir, outre la croissance d'Internet et des smartphones, l'Afrique a une population de plus en plus urbaine et technophile, connectée, la plus jeune du monde ; elle devient également un marché plus vaste pour le développement et la diffusion de contenu créatif, et veut du contenu africain.

Développer un narratif spécifiquement africain

Avec la globalisation et l'explosion du numérique, tout s'accélère. Aujourd'hui, des pans entiers de la culture migrent sur Internet et les réseaux sociaux.

Le contenu digital représente, une vitrine de choix pour ouvrir l'Afrique au monde, avec ses mythes, son patrimoine son histoire, et un élément fondamental du soft power pour changer la vision négative, la perception des autres nations sur le continent. Pour se développer l'Afrique doit s'approprier Internet, ses médias sociaux non seulement pour communiquer ses idées mais aussi pour promouvoir, défendre sa culture. Une nouvelle génération de créateurs de contenus investit les industries créatives pour raconter de nouvelles histoires, développer un Storytelling Made in Africa et contribuer à véhiculer une nouvelle vision positive de l'Afrique. Assez de stéréotypes, de clichés, d'images négatives, d'approximation sur l'Afrique. L'Afrique doit être présentée avec des yeux et le cœur africain. Cette génération « digital native », connectée veut être acteur de sa destinée, écrire son histoire, avec ses mots, son style.

« Tant que les lions n'auront pas leur propre histoire, l'histoire de la chasse glorifiera toujours le chasseur », écrivait le grand auteur nigérian Chinua Achebe,

Cette jeunesse décomplexée, technophile, est et sera une force de proposition dans un XXIe siècle à réinventer. Elle a su prouver sa réactivité, sa créativité, son agilité, son inventivité pour faire face aux enjeux de la Covid 19, grâce au numérique. Elle a largement démontré sa capacité d'innovation et de résilience, donnant un sens, une finalité à l'Afrique de demain. Cette jeunesse est en quête d'identité, elle veut raconter son Afrique, diffuser un nouveau storytelling, chercher un récit centré sur l'Afrique, elle veut un univers africain. Elle veut être citoyenne du monde, donner une image positive d'elle-même, et cesser d'être spectateur, considérant les industries créatives, comme le jeu vidéo, l'animation, Webtoon / Comics, la VR, comme un vecteur de cette quête, un nouvel outil de diffusion de la créativité et de la culture, mais surtout un moyen de réappropriation de son identité africaine.

La jeunesse africaine veut raconter son Afrique, sortir des stéréotypes et de la représentation négative. Elle recherche une narration qui s'intéresse à l'Afrique, elle veut un univers africain.

Par le jeu, la transmission des valeurs africaines

L'enjeu majeur aujourd'hui pour toute nation est la maîtrise de son récit à l'heure de la guerre globale de la culture et des médias, et cette jeunesse l'a bien compris et révèle le moment de mutation que vit actuellement l'Afrique, avec une appropriation des technologies numériques, des imaginaires scientifiques et de l'espace, et utilise la science-fiction comme un prolongement, un outil de son évasion, de sa créativité. Cette jeunesse se questionne, se projette dans un futur meilleur, elle s'invente un avenir avec des Super Héros Noirs et ses propres codes culturels. Pourquoi le monde doit-il être sauvé par des « Blancs » ?

Nous sommes dans le temps de ce que les Américains nomment Legacy - l'héritage – d'ailleurs l'un des meilleurs opus africains de jeu vidéo, développé par Kiroo Games au Cameroun a pour titre - Aurion : Legacy of the Kori-Odan. À travers ce jeu c'est la notion de transmission des valeurs africaines qui est soulevée.

La culture africaine trouve avec le jeu vidéo notamment un véritable support d'expression, d'ambition à l'international, mais également une source de défis pour sublimer et mettre en valeur la magie, la fantaisie de son histoire, de son héritage.

De nombreux studios se créent, reflétant l'appropriation technologique de la jeunesse africaine, sa soif de changer la perception que le monde a du continent, mais surtout cette volonté inébranlable de participer au développement de la création, du divertissement numérique en Afrique en préservant ses valeurs et retrouver ses racines, son identité, sa culture.

La fulgurante progression des jeux vidéo en Afrique

D'après une étude de Deloitte, on compterait environ 400 millions de mobile gamers sur le continent.

En quatre ans seulement, de 2014 à 2018, le jeu vidéo a progressé de 500 % ; ce marché qui était alors estimé à 105 millions de dollars, aurait atteint les 570 millions de dollars.

Cela s'explique par plusieurs facteurs, l'agilité digitale de la jeunesse connectée, la croissance économique et l'émergence d'une classe moyenne.

Cette vitalité se retrouve également dans le nombre de studios de production : en 2016 on pouvait en compter une trentaine et aujourd'hui plus de 300. Rares sont les pays qui ne disposent pas au moins d'un studio. Ces entrepreneurs pensent que l'Afrique doit être un espace créatif, imaginatif et arrêter de mimer, copier les autres ; elle doit être elle-même, imprimer un nouveau souffle, promouvoir, défendre sa culture, son histoire.

Et c'est en partie dans « l'afrofuturisme » et « l'afrofantasy » que les jeunes vont puiser afin d'en faire un vecteur de développement du jeu vidéo africain, de l'animation ou des Comics. Ces créateurs vont s'inspirer de la science-fiction, de la technoculture, de magie et des cosmologies pour faire une parallèle entre la glorification de leur héritage et leur condition dans le présent. Si la jeunesse africaine a longtemps été influencée par la BD franco-belge, les comics et les mangas, au travers de la télévision, de consommatrice elle en est devenue productrice.

La multiplication des collectifs, associations, festivals de BD et de plateformes de diffusion de la BD (Africacomics, Africabulles, AfriBD…), associées à la diffusion numérique comme Ago Media, Vortex247 ou le fameux Comic Republic, ont créé un véritable marché en pleine expansion.

L'objectif de Vortex247 ou de Comic Republic, est de valoriser la création africaine et ainsi, lui donner plus de visibilité sur la scène internationale en mettant en scène des africains aux super pouvoirs.

Et ces « webtoons », bandes dessinées publiées en ligne connaissent une croissance très rapide, attirant des éditeurs tels que les Éditions Dupuis qui viennent de lancer le magazine numérique "Moabi " pour que des auteurs africains racontent des « histoires africaines »

Des histoires riches de cultures et d'identités africaines abordées avec beaucoup de sensibilité, d'humour et de leçons de vie, offrant ainsi aux créateurs la possibilité d'avoir une visibilité et une plateforme de diffusion internationale.

Une révolution en marche avec la jeune génération créative

En Afrique, le secteur de l'animation est pleine effervescence, avec l'intérêt de Netflix, Disney ou Cartoon Network. Les productions se multiplient et de nombreux studios se créent.

Malgré un manque de formation, de financement et de structuration, l'animation africaine prépare sa révolution, portée par l'envie d'histoires locales pour les enfants, et le développement des chaînes de télévision africaine, mais aussi par la demande internationale en quête de nouveauté et d'exotisme, du fait du Covid.

Misant sur l'Afrique, Disney s'est associé à une dizaine de créateurs du continent pour produire une série de courts-métrages animés, Kizazi Moto : Generation Fire, en exploitant l'attrait pour l'afrofuturisme.

Disney s'est associé au studio Kugali pour créer une nouvelle série de science-fiction qui sera diffusée en 2022. Baptisé Iwaju ("futur" en yoruba, une langue d'Afrique de l'Ouest), elle « se déroule dans une version future de Lagos, au Nigeria ».

Netflix a commandé sa première série animée africaine auprès du Triggerfish Animation Studio d'Afrique du Sud. L'écrivaine zambienne Malenga Mulendema a créé la série après avoir gagné un concours de talents ouvert à tout le continent.

Cette série appelée Mama K's Team 4 concerne quatre adolescentes qui sont recrutées par un agent secret à la retraite pour sauver le monde. La série se passe dans une version futuriste de Lusaka, la capitale de la Zambie.

Cartoon Network Afrique diffuse depuis 2017 des courts métrages d'animation, réalisés en Afrique dans le cadre du programme "Imagination Studios de Cartoon Network". En soixante ans d'existence le plus grand festival d'animation du monde, Annecy, n'a sélectionné que 46 films africains… un constat certes amer à l'échelle du continent. Mais le film d'animation est en plein boom en Afrique grâce à la détermination de véritables passionnés pour le dessin et l'animation. Partout sur le continent, se créent des studios.

Le marché mondial du contenu animé est en plein essor, et l'Afrique veut également sa part. Pour la jeune génération créative africaine ou issue de la diaspora, le continent ne représente plus uniquement la terre des origines, mais celle des opportunités, et elle s'oblige à véhiculer une vision positive, optimiste, en déconstruisant les stéréotypes.

Si l'Afrique est victime d'un défaut d'attractivité, ce n'est pas faute d'atouts à valoriser, mais plutôt à cause de la faible mise en avant de ses forces, son histoire, son patrimoine, ce que les jeunes générations veulent modifier par les industries créatives numériques….

NOUVELLE LOI SUR L'INVESTISSEMENT

Véritable acquis pour un développement intégré et durable

La nouvelle loi sur l'investissement constitue un "véritable acquis" pour un développement intégré et durable, ont affirmé des intervenants à une journée d'information, organisée à l'initiative du Forum des investisseurs algériens (FDIA), samedi à Béchar.

Les dispositions de cette loi, en plus qu'elles traduisent une "*véritable volonté*" pour la mise en place d'un climat d'affaires incitant les porteurs de projets nationaux et étrangers, viennent aussi pour "*concrétiser un développement intégré et durable dans les wilayas du sud notamment*", ont-ils souligné.

Le président du FDIA, Mohamed Nadir Hazaimia, a, à cette occasion, indiqué que cette nouvelle loi sur l'investissement a donné lieu à la promulgation d'un cadre juridique permettant aux investisseurs nationaux et étrangers de bénéficier de garanties pour leurs investissements dans le sud du pays, ce qui va se traduire "*certainement par une dynamique de développement socio-économique dans cette région*".

Et d'ajouter : "*La nouvelle loi sur l'investissement découle d'une volonté sincère du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour asseoir un développement local et national à travers l'entrepreneuriat et l'investissement, créateurs de richesses et d'emplois, et susceptibles de promouvoir les différentes potentialités agricoles, touristiques, minières et industrielles dans le sud du pays*."

De son côté, Youcef Ghazi, président du conseil des affaires algéro-mauritanien, a indiqué que la nouvelle loi encourageait l'investissement dans le sud du pays. "*Nous incitons et encourageons les opérateurs tant publics que privés à investir dans le Sud, qui constitue aussi une porte d'entrée vers les pays du sahel et ce, à travers les postes frontaliers de Bordj-Badji Mokhtar et Timiaouine pour le Mali et celui d'Aïn-Guezzam pour le Niger et de la Mauritanie à partir de celui de Tindouf*", a-t-il poursuivi.

Au cours de cette rencontre, M Ghazi a fait savoir que les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie à partir du poste frontalier Mustapha-Ben Boulaïd de Tindouf ont permis la réalisation d'exportations de produits algériens vers ce pays, d'une valeur de 50 millions de dinars en 2019 et d'un milliard de dinars en 2020. "*Ceci démontre la qualité des produits nationaux et l'intérêt pour les investisseurs nationaux à conquérir les marchés des pays du Sahel et, au delà, les autres pays plus vers le sud du continent*."

Intervenant à cette occasion, le chef de l'exécutif local, Mohamed Saïd Ben Kamou, a affirmé que la wilaya était disposée à réunir toutes les conditions nécessaires pour l'encouragement et la promotion des investissements dans la région.

Pour le responsable régional du sud-ouest du FDIA, Houari Boumediene Bih, le FDIA se veut être une locomotive des investissements nationaux et étrangers dans le sud du pays, qui recèle d'importantes ressources agricoles, touristiques, minières et industrielles, qui doivent être exploitées de la meilleure manière pour opérer un véritable décollage du développement socio-économique dans cette région du pays. Placée sous le slogan "*Le Sud, une station d'investissement vers l'Afrique*", la rencontre s'est déroulée en présence d'investisseurs, de représentants d'organismes nationaux et locaux ainsi que des présidents des onze aAssemblées populaires communales (APC) de Béchar.

R. E.

PROJETS D'INFRASTRUCTURES

Réunion de coordination sur les projets relatifs au complexe de phosphate et la mine de Ghara Djebilet

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arakb, a co-présidé samedi à Alger avec le ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures, Lakhder Rakhroukh, une réunion de coordination entre les deux secteurs concernant des projets d'infrastructures relatifs aux projets de phosphate intégré de Blad El Hadba à Tébessa et de fer de Ghara Djebilet (Tindouf).

Lors de cette rencontre, un exposé a été présenté sur le projet de phosphate intégré, premier du genre en Algérie en matière d'exploitation minière et de production d'engrais, lequel assurera le développement et l'exploitation de la mine de Blad Al Hadba dans la région de Djebel Onk à Tébessa ainsi que la transformation chimique du phosphate à Oued Keberit, à Souk-Ahras, outre les infrastructures minières spécialisées sises à l'aéroport de Annaba. Les discussions ont porté sur le transport par voie ferroviaire, son habilitation et son développement, en sus de l'alimentation en eau et autres. Aussi, un autre exposé a été présenté sur les projets d'infrastructures relatifs à l'exploitation de la mine de Ghara Djebilet à Tindouf, notamment en ce qui concerne la base industrielle à créer dans la wilaya de Béchar, qui assurera l'opération de traitement et de transformation de fer brut extrait de Ghara Djebilet à des matières semi-finies, ainsi que les moyens de leur transport à travers la réalisation d'un projet d'extension de la ligne ferroviaire liant la mine de Ghara Djebilet (Tindouf) à Béchar.

Selon le communiqué, l'accent a été également mis sur les différentes étapes d'investissement par lesquelles devra passer ce projet stratégique ainsi que ses exigences en termes d'infrastructures et d'alimentation en eau.

R. E.

TOURISME

Exploiter les structures publiques selon une vision économique

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hammadi, a mis l'accent, dernièrement, sur la nécessité d'exploiter les structures publiques de tourisme, selon une vision économique. S'adressant aux représentants de la presse en marge d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de M'sila, le ministre a estimé qu'il faut "*sortir du modèle administratif de gestion des équipements publics, comme cela se faisait par le passé, et aller dans le sens des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sur l'exploitation rationnelle des infrastructures publiques sans attendre l'aide de l'Etat*".

Dans cet ordre d'idée, M. Hammadi a poursuivi : "*La décision a été prise de mettre les centres d'information et d'orientation touristiques du chef-lieu de wilaya de M'sila et de Bousaâda à la disposition des artisans de la wilaya, que ce soit pour la formation ou pour la commercialisation, ou encore pour l'exposition, afin de faire la promotion du tourisme dans la wilaya et pour atteindre une meilleure rentabilité économique, agir en coordination avec la Chambre locale de l'artisanat traditionnel et des métiers*." Le ministre a souligné que la wilaya de M'sila a été renforcée par la réalisation de plusieurs établissements hôteliers, à l'instar de l'hôtel El Ksob dépendant de la wilaya et qui a subi des travaux de restauration, l'hôtel El Kalaâ, du centre-ville de M'sila, et Kerdada, dans la commune de Bousaâda, dont les travaux de restauration sont en voie d'achèvement pour être réceptionnés incessamment.

Le ministre s'est déplacé dans la commune de Maâdhid où il a visité le site de la Kalaâ des Béni Hammad. Il a instruit les responsables de respecter les particularités de la région en veillant au respect des normes dans la réalisation des équipements de service.

Dans la commune de Bousaada, le ministre a visité le marché de l'artisanat traditionnel et le musée public national Nassereddine-Dinet, ainsi que l'hôtel Caïd, et l'institut national de l'hôtellerie et du tourisme.

R. E.

MASCARA

Plusieurs opérations de désenclavement concrétisées

Plusieurs opérations ont été concrétisées dans la wilaya de Mascara, en 2022, ayant contribué au désenclavement des régions rurales éloignées en plus de l'éradication de points noirs à l'origine d'accidents de la route, selon la Direction des travaux publics et la Conservation des forêts.

Il s'agit ainsi de la réception des travaux d'entretien et de revêtement d'environ 200 kilomètres de tronçons de chemins vicinaux et de wilaya, qui étaient dans un état de "*grand délabrement*", selon la Direction des travaux publics.

Les opérations en question ont été concrétisées dans le cadre des Plans communaux de développement (PCD) et sectoriels, mais aussi au titre du budget de la wilaya pour les deux exercices 2021 et 2022 et ce, dans des délais de trois à cinq mois.

Il s'agit également de la modernisation du chemin vicinal reliant douar Arabiya, dans la commune d'El Ghomri, à la Route nationale (RN 4) sur une distance de 5 km et le chemin reliant Hacine à douar Mezaoura sur 6 km. Ces opérations figuraient, ces dernières années, parmi les demandes incessantes des populations des régions rurales déshéritées de la wilaya.

Ainsi, suite au revêtement du chemin menant au chef-lieu de commune de Hacine, début janvier dernier, un habitant du douar Mezaoura, de retour à la région pour exploiter son champ se trouvant à environ 5 km de sa résidence, a indiqué que la détérioration de l'état de cette route, ces dernières années, l'a contraint à abandonner son activité agricole, d'autant qu'il ne dispose pas de moyens de transport.

Pour sa part, le président de l'APC de Hacine, Sabor Hamidou, a souligné que le revêtement du chemin vicinal reliant douar Mezaoura était l'une des opérations prioritaires pour les services communaux mais aussi l'une des demandes insistantes de la population de la région, notamment les parents d'élèves des cycles moyen et secondaire, et les travailleurs lesquels se déplacent quotidiennement vers le centre de la commune.

Selon le P/APC de Hacine, le revêtement de ce chemin, concrétisé au titre du programme sectoriel de l'exercice écoulé, a, donc, mis fin à la souffrance des habitants du douar Mezaoura contraints à regagner chaque jour la commune Hacine, notamment lors des intempéries.

Les régions montagneuses se taillent une bonne part des projets concrétisés

Pour sa part, la Conservation des forêts de la wilaya de Mascara a réceptionné, durant l'année 2022, plusieurs opérations d'ouverture et d'aménagement de plus de 120 km de pistes dans les zones rurales éloignées. Inscrites dans le cadre du programme sectoriel visant à désenclaver les zones rurales éloignées et montagneuses, ces opérations ont ainsi porté sur l'ouverture et l'aménagement d'environ 90 km de pistes forestières dans les communes de Nesmoth, Bouhanifia, Oued Taria, Aïn-Farès et Oued El Abtal, selon des responsables de la Conservation des forêts.

En outre, la Direction des travaux publics prévoit, avant la fin du premier trimestre de l'année en cours, l'achèvement et la mise en œuvre de plusieurs projets d'entretien, de confortement et de revêtement de plus de 90 km de routes nationales, chemins de wilaya et vicinaux, dans le cadre du programme sectoriel et de PCD. A ces opérations s'ajoutent des projets d'entretien de plusieurs tronçons de chemins de wilaya et communaux, en cours de réalisation, dont ceux reliant les communes de Khalouia et Tighennif sur 7 km et la RN 4 au chemin menant au douar Kouaimia, dans la commune d'El Ghomri, sur 10 km, selon la Direction des travaux publics de Mascara.

EL TARF, ZONES HUMIDES

Plus de 80.000 oiseaux de la famille des sarcelles dénombrés

Plus de 80.000 oiseaux (canards) de la famille des sarcelles (pélagiques et huards) ont été dénombrés sur les zones humides de la wilaya d'El-Tarf, durant le mois de janvier dernier, a indiqué, jeudi, l'Inspecteur principal des forêts au parc national d'El Kala, Abdessalem Grira.

Cette année a marqué un record par excellence en matière de captation des oiseaux migrateurs vers cette wilaya comparativement à l'année précédente compte tenu de la nature de son environnement et ses particularités biologiques convenables pour ces oiseaux aquatiques, a déclaré, à l'*APS*, le même responsable, également président de la zone nord Est n° 1 au Réseau national des observateurs ornithologiques algériens (RNOOA).

Le même responsable a fait part d'une hausse sensible cette année dans le nombre des oiseaux migrateurs vers les lacs d'El-Tarf, ce qui constitue un indice positif reflétant la récupération progressive de la biodiversité dans les zones humides et l'évacuation des répercussions des incendies qu'a connus la région.

Les espèces les plus présentes cette année sont les sarcelles arctiques qui ont disparu depuis plus de 20 ans des lacs d'El-Tarf, en plus des oies et canards et autres oiseaux, a précisé le même responsable.

Dans ce contexte, M. Grira a indiqué que les zones humides de la wilaya d'El-Tarf forment une surface de 16.992 hectares et sont uniques dans leur genre et constituent les zones les plus importantes et les plus diverses dans la région du bassin de la mer Méditerranée et abritent également plus des deux tiers des oiseaux qui passent l'hiver ou qui s'arrêtent en Algérie avant de continuer leur passage.

Il a fait part de la création par le parc national Tonga d'El-Kala de cellules chargées de suivre et contrôler l'opération d'évolution des surfaces forestières touchées par les derniers incendies en vue de mettre au clair le sprint fort et les points faibles de ces forêts humides avec la participation de professeurs universitaires des universités Chadli-Bendjedid d'El-Tarf et Badji- Mokhtar d'Annaba en plus de militants de la société civile, habitants locaux, médias et observateurs des types de la vie sauvage dans les terres humides touchées par les feux et qui sont limitrophes à ces lacs.

La création de ces cellules composées de plus de 40 membres entre ingénieurs, chercheurs et docteurs ainsi que des cadres de l'Institut des recherches forestières d'Oum Teboul a pour objectif de s'enquérir sur le terrain de la véritable situation sanitaire du couvert végétal touché par les incendies et de connaître les espèces en mesure de se développer et se renouveler systématiquement pour retrouver le cycle de la vie naturelle, a ajouté le même responsable.

Les rapports mensuels et bimensuels élaborés par le secteur de gestion d'Oum Teboul, Berabtiya, et Boukous relevant de l'administration du parc national d'El-Kala comprend le suivi du processus de renouvellement du couvert végétal affecté par les feux du mois d'août dernier et concerne les forêts de pin maritime, l'eucalyptus, le chêne liège et le basilic, entre autres, a fait savoir la même source.

Compte tenu de la symbolique de la célébration de la Journée internationale des zones humides, les ingénieurs du parc national d'El-Kala et les cadres de la Conservation des forêts en collaboration avec les partenaires locaux et le mouvement associatif œuvrent chaque année avec l'approche de l'évènement mondial à faire rappeler aux élèves et aux étudiants et visiteurs, notamment, que le 2 février est la date de signature de la Convention sur les zones humides en 1971 à la ville iranienne Ramsar et les sensibiliser sur l'importance de préserver cette richesse de biodiversité dont est forte la wilaya d'El-Tarf qui dispose de 10 sites de marais et lacs classés dans le cadre de la convention Ramsar.

Traitement de maladie de Crohn

Il n'existe pas de traitement curatif de la maladie de Crohn. Néanmoins, une prise en charge pluridisciplinaire permet de vivre normalement. Le traitement vise essentiellement à réduire les symptômes, calmer les poussées, prévenir les rechutes et améliorer la qualité de vie du patient. Pour cela, des mesures diététiques, médicamenteuses voire chirurgicales sont possibles.

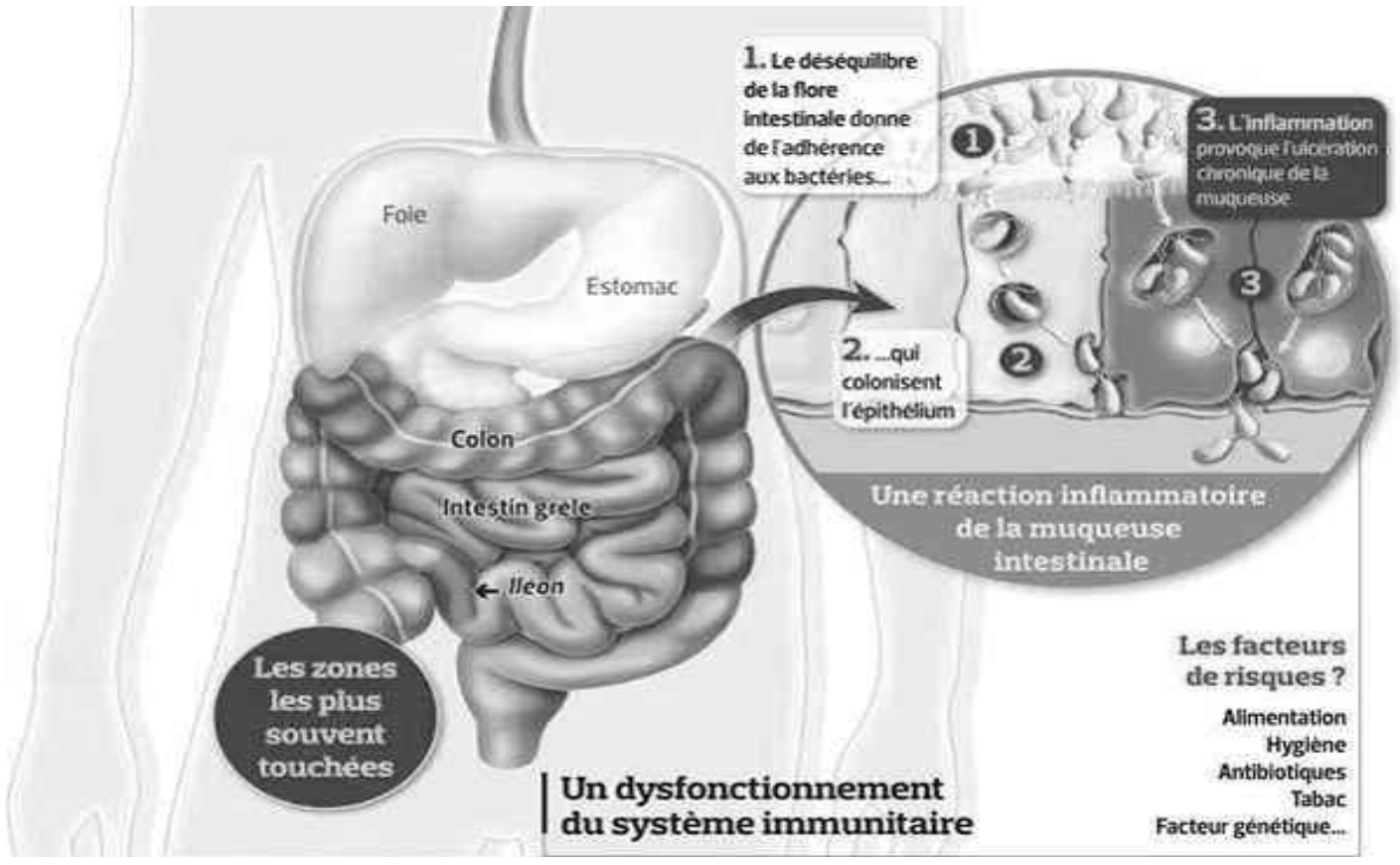

mesures d'hygiène

Le traitement repose sur plusieurs approches, avec en premier lieu des mesures d'hygiène, et notamment l'arrêt du tabac, primordial. "*Chez les fumeurs atteints de la maladie de Crohn, l'arrêt du tabac est extrêmement bénéfique : les poussées de la maladie s'espacent et deviennent moins sévères avec moins de complications. Il n'est pas rare qu'elles disparaissent. Arrêter le tabac aide à maintenir l'état de rémission. On peut souvent alléger les traitements et on a souvent moins besoin de recourir à la chirurgie*", explique le Dr Guillaume Bonnaud, gastroentérologue à Cornebarrieu (Haute-Garonne). Un avis que partage Cécile, 35 ans, à qui l'on a diagnostiqué une maladie de Crohn à l'âge de 23 ans. "*J'étais très fatiguée, j'avais perdu 9 kilos, je souffrais de diarrhées, de maux au ventre... Malgré le traitement, je faisais en moyenne trois crises par an. Je me doutais bien que le tabac n'était pas vraiment la meilleure idée pour mon Crohn, mais je fumais depuis l'adolescence et j'étais accro. A ma première grossesse, j'ai pourtant arrêté le tabac, pour mon bébé. Cela fait maintenant 8 ans : je continue à être suivie pour vérifier que la maladie n'évolue pas de manière silencieuse, mais je ne suis plus sous traitement. Le Crohn me laisse tranquille… je croise les doigts !*".

Par ailleurs, éviter le stress est souhaitable. Car s'il n'est pas responsable de la maladie, il peut favoriser une poussée. Les associations de patients représentent à ce titre un soutien non négligeable.

Régime et plan diététique

Sur le plan alimentaire, les patients ne sont pas astreints à un régime particulier en période de rémission, les recommandations étant d'avoir une alimentation équilibrée. Pendant les poussées en revanche, les médecins conseillent un régime sans fibre (éviter les fruits et légumes, la farine…), sans lait (mais avec yaourts et fromages) et sans polyols (tels que le sorbitol et autres édulcorants présents dans les sodas, gâteaux, bonbons, confitures…) afin de limiter les douleurs, la diarrhée et le risque d'occlusion. Les poussées sévères avec dénutrition peuvent nécessiter une alimentation assistée.

Traitement médicamenteux

Le traitement médicamenteux, qui a récemment amélioré la qualité de vie de nombreux patients, cherche à repousser le recours à la chirurgie. Les médecins ont à leur disposition différentes classes thérapeutiques :

Les anti-inflammatoires : dérivés salicylés :

Les corticoïdes à action topique :

Les corticoïdes sytémiques : ®) ;

Les immunosuppresseurs : " On s'oriente actuellement vers un traitement précoce par immunosuppresseurs et anti-TNF dans les formes graves d'emblée et dans les formes qui présentent des facteurs péjoratifs d'évolution, explique le Dr Guillaume Bonnaud. L'idée est de ne pas laisser la maladie évoluer à bas bruit pour éviter au maximum les complications et le recours à la chirurgie. Ces traitements sur plusieurs années justifient une surveillance régulière. L'observance est un facteur clé de l'efficacité de ces traitements. L'éducation thérapeutique peut représenter une aide précieuse." ;

Les biothérapies anti-TNF alpha :

Les antibiotiques :

Le fer : des comprimés de fer composent les carences liés à la maladie de Crohn responsable d'anémie.

traitement chirurgical

Si le traitement médicamenteux se révèle insuffisant, l'intervention d'un chirurgien est parfois nécessaire. La chirurgie peut traiter certaines complications, mais la maladie demeure présente. L'opération consiste à retirer les parties de l'intestin atteint de lésions. Cette opération peut être accompagnée d'une stomie, une ouverture temporaire de l'abdomen, afin de laisser le temps aux parties opérées de cicatriser. En cas de complications aiguës (perforation, sténose, fistule, hémorragie…), des gestes chirurgicaux d'urgence sont alors nécessaires.

L'ablation des parties lésées de l'intestin ne garantit pas l'absence de récidives sur l'intestin restant.

Une fois le diagnostic posé, la maladie va nécessiter un suivi médical et des examens réguliers pour vérifier l'efficacité des traitements et l'évolution de la maladie. Il s'agit de bilan sanguin et d'endoscopies régulières, dont le rythme sera défini par votre médecin. Aujourd'hui, les traitements permettent à une très grande majorité de malades de retrouver une vie quasi-normale. Pour limiter les poussées, il est conseillé d'arrêter de fumer, de suivre un régime équilibré et sans carences (voir un régime plus pauvre en fibres pendant les poussées pour ne pas accentuer les symptômes). Si vous êtes sous traitement immunomodulateur, vous devrez avertir sans délai votre médecin devant tout symptôme inhabituel ou nouveau inquiétant (fièvre…) et vérifier auprès de lui avant toute vaccination (certains vaccins sont contre-indiqués).

Pour les femmes, la maladie de Crohn n'empêche pas de tomber enceinte. Si vous avez un projet d'enfant, parlez-en à votre gastro-entérologue ou votre gynécologue. Certaines précautions vous assureront un bon déroulement de votre grossesse.

RÉBELLION DU M23 EN RDC

Des milliers de personnes « prises en étau »

Des dizaines de milliers de personnes sont « prises dans l'étau des violences armés » face à l'avancée récente de la rébellion du M23 dans l'Est, a déclaré OCHA, la coordination humanitaire de l'Onu en RDC dans un communiqué.

Les rebelles se sont emparés de plusieurs localités dont Kitshanga, ville d'environ 60.000 habitants, et Kirolirwe, à respectivement 90 km et 50 km au nord-ouest de Goma, provoquant la fuite de plusieurs milliers de personnes ces derniers jours. L'armée a reconnu s'être retirée de certaines localités pour, selon elle, épargner les populations civiles. *« Des milliers de personnes, témoins impuissants des violences, continuent de payer un lourd tribut »* a déclaré dans ce communiqué Bruno Lemarquis, coordinateur humanitaire pour les Nations unies en RDC.

La rébellion majoritairement tutsi du M23 a repris les armes fin 2021, après près de dix ans d'exil au Rwanda et en Ouganda voisins.

Elle s'est emparée de vastes pans des territoires de Rutshuru et de Masisi, au nord de Goma près des frontières rwandaise et ougandaise. Egalement selon le communiqué, *« des centaines de personnes qui sont menacés par des individus armés »* se sont réfugiées *« dans et autour d'une base de la Monusco (la mission de l'Onu en RDC) à Kitshanga. »*

Le 1er février, l'organisation humanitaire Save the children déclarait que *« plus de 122.000 personnes auraient fui leur domicile en l'espace d'une journée après une nouvelle escalade du conflit. »*

L'ONG américaine s'alarme qu'à cause des violences de ces derniers jours, *« des milliers d'enfants sont laissés dans une situation de vulnérabilité face aux abus. »*

Selon OCHA, les menaces posées par les acteurs armés restreignent *« la capacité de la population civile à se déplacer pour échapper à la violence »* ainsi que celle *« des organisations humanitaires à accéder aux personnes vivant à Kitshanga et dans les localités voisines. »*

Les chefs d'Etat de plusieurs pays d'Afrique centrale et de l'Est se sont réunis, samedi, en sommet extraordinaire à Bujumbura pour discuter de la situation sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo et ont lancé un nouvel appel aux groupes armés de l'est de la RD Congo pour qu'ils déposent les armes et se retirent.

R. I./Agences

RETROUVÉ DANS L'ESPACE AÉRIEN AMÉRICAIN

Les États-Unis ont abattu le ballon chinois

L'Armée américaine a abattu, ce samedi au-dessus de l'océan Atlantique, au large de la Caroline du Sud, le ballon chinois qui s'est retrouvé dans l'espace aérien américain.

À l'heure actuelle, une opération est en cours pour retirer les débris de l'eau, selon Associated Press.

Le porte-parole du Pentagone, le général Patrick Ryder, a fait savoir jeudi que les autorités américaines avaient repéré un « ballon de reconnaissance » au-dessus de la partie continentale du pays. Selon lui, il flottait à une altitude supérieure aux paramètres standard des vols commerciaux et ne présentait pas de menace pour les personnes au sol. Le département militaire a jugé dangereux d'abattre ce ballon en raison de sa grande taille. Les États-Unis ont rapidement pris des mesures *« en vue d'empêcher la collecte d'informations importantes »*.

Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a alors précisé que cet aérostat était *« destiné à l'usage civil, notamment aux recherches météorologiques »*. *« Le contrôle de l'aérostat a été perdu à cause d'un vent occidental fort qui l'a fait dévier de sa trajectoire »*, a-t-il ajouté. Le ministère chinois a dit regretter que la sonde météorologique se soit retrouvée dans l'espace aérien américain et s'est déclaré prêt à maintenir le contact avec les autorités américaines pour régler la situation. Le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, a reporté dans ce contexte sa visite en Chine.

Ce samedi, le ministère chinois des Affaires étrangères a élevé une protestation contre les attaques et calomnies des États-Unis après que la sonde chinoise se fut accidentellement retrouvée dans l'espace aérien américain.

NIGERIA

L'identification biométrique testée avant les élections

La commission électorale du Nigeria (Ceni) a organisé, samedi, des tests sur l'identification biométrique avant l'élection présidentielle du 25 février, afin d'éviter les quelques ratés précédents.

Des bureaux de vote témoins ont été mis à contribution partout dans le pays, notamment plusieurs à Lagos, la capitale économique, afin de tester cette reconnaissance biométrique introduite par la Ceni pour mettre fin à la fraude lors de scrutins en 2015 et 2019, quelques ratés à la clef.

Des électeurs enthousiastes, munis de leur carte d'électeur, se sont présentés à l'exercice et leurs données biométriques ont été relevées par des fonctionnaires de la Ceni qui ont exprimé l'espoir que le test améliorerait leur préparation aux élections.

Le 25 février, les électeurs doivent choisir un successeur au président Muhammadu Buhari, qui ne peut se représenter après deux mandats.

Les principaux candidats sont Bola Tinubu, du parti au pouvoir l'APC, Atiku Abubakar, du principal parti d'opposition le PDP, et l'outsider Peter Obi, du parti travailliste.

Les gouverneurs et les parlementaires seront élus deux semaines plus tard.

R. I./Agences

POUR REPRENDRE LA COORDINATION SÉCURITAIRE AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

La Palestine subit des pressions

Les responsables palestiniens font face à la pression internationale pour reprendre la coordination sécuritaire avec l'entité sioniste, qui a été rompue en réponse à l'agression sioniste en Cisjordanie.

Cependant, *« la direction palestinienne reste ferme dans sa position, et il n'y a pas de retour en arrière par rapport à sa position claire qui soutient la situation palestinienne »*, a déclaré, samedi à *Voice of Palestine*, Sabri Saidam, vice-président du comité central du mouvement Fatah du président palestinien Mahmoud Abbas.

M. Abbas a présidé, vendredi soir, une réunion pour discuter des résultats de ses rencontres avec des responsables arabes et le secrétaire d'Etat américain Anthony Blinken lors de sa tournée au Moyen-Orient.

De fortes pressions ont été *« exercées sur les dirigeants pour qu'ils reviennent sur leur décision »*, a affirmé aux journalistes Bassam al-Salihi, membre du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine.

« La réunion a souligné que la rupture de la coordination sécuritaire avec l'entité sioniste est toujours d'actualité », a-t-il ajouté. Le mois dernier, les autorités palestiniennes ont annoncé la fin de la coordination sécuritaire avec l'entité sioniste en réponse à la mort de Palestiniens dans la ville de Jénine, en Cisjordanie.

R. I./Agences

CHAN 2022 : Tebboune salue le « rendement héroïque » des Verts et remercie le public algérien

L'équipe nationale d'Algérie A' n'aura donc pas réussi à décrocher le tant convoité titre du CHAN-2022. Les hommes de l'entraîneur Madjid Bougherra se sont inclinés, ce soir, en finale, devant la sélection sénégalaise au terme de la séance des tirs au but (5-4); la rencontre s'étant soldée sur un score nul et vierge de (0-0).

Juste après le coup de sifflet final, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a envoyé un message sur son compte Twitter officiel dans lequel il salue le «parcours héroïque» des Verts et rend hommage au public algérien qui a fait en sorte, à travers son comportement exemplaire, que ce tournoi soit une totale réussite. «Merci à l'équipe nationale pour son rendement héroïque tout au long du CHAN (Championnat d'Afrique des nations). Merci aussi au public algérien d'avoir contribué à la réussite de ce tournoi continental», a écrit le Président Tebboune.

JOUEURS BINATIONAUX

Un documentaire sur les vérités cachées

Dossier récurrent à chaque apparition d'un nouveau talent d'origine algérienne, le sujet des binationaux a été à l'honneur lors d'un documentaire, intitulé « J'ai choisi l'Algérie »que la chaine algérienne d'Echorouk TV a réalisé.

L'émission documentaire, « La casa dyal sport » est revenu sur ce dossier qui anime l'actualité sportive en Algérie. Ainsi, de nombreux participants ont été invités à discuter sur ce sujet.

À l'origine de la loi des Bahamas, l'ancien président de la fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, a donné l'historique de cette loi qui bénéficie, actuellement, à beaucoup de sélections.

« Après la Coupe d'Afrique des Nations en 2002, nous avions constaté que notre équipe pourrait être renforcée par des joueurs qui évoluent à l'étranger. À l'époque, la loi de la FIFA ne permettait pas le changement de nationalité pour les joueurs qui ont plus de 16 ans » dit-il.

Et voici comment la belle histoire de la sélection algérienne avec les joueurs algériens qui évoluent à l'étranger a commencé.

Une histoire dont le premier épisode a été avec l'ex-international algérien, Mourad Meghni qui déclare, « Je suis le premier joueur à bénéficier de la loi des Bahamas. Pour moi, c'était un rêve qui se réalisait, car j'ai toujours voulu porter les couleurs de l'Algérie. » explique-t-il aux journalistes qui ont réalisé le documentaire. Pour ce numéro de l'émission, La casa dyal sport, l'heure était aux révélations pour plusieurs joueurs algériens.

Entre le Maroc et l'Algérie, Mahrez et Bennacer ont tranché

Enchaînant les procédures de changement de nationalité pour plusieurs joueurs, la fédération algérienne de football a œuvré pour convaincre plusieurs talents qui font le bonheur du football algérien actuellement.

Ainsi, d'origine algéro-marocaine, le milieu de terrain, Ismail Bennacer, a goûté à l'ambiance qui régnait en équipe d'Algérie avant de décider de rejoindre les Verts. « C'est le choix du cœur. » dit le milieu de terrain du club italien de l'AC Milan. Un choix qui était le même pour l'ailier algérien de l'équipe de Manchester City, Riyad Mahrez.

Les vérités sur le dossier Fekir

L'un des épisodes qui ont marqué le dossier des joueurs algériens natifs de France, est celui du joueur de l'Olympique Lyonnais à l'époque, Nabil Fekir. Alors qu'il avait donné sa parole aux dirigeants algériens pour qu'il rejoigne les Fennecs, tout a changé en l'espace de 2 heures. Selon Mohamed Raouraoua, ancien président de la FAF, le joueur avait subi une pression sans précédent de la part de Jean-Michel Aulas, président historique de l'OL pour que son joueur renonce à son choix de rejoindre l'équipe d'Algérie. Rocambolesque, ce retournement de situation marquera l'histoire du dossier des binationaux à jamais.

L'entourage du joueur, l'élément clé dans le dossier des binationaux ?

L'un des principaux éléments qui pèsent dans le choix d'un joueur est l'avis de son entourage. Dans le documentaire de la chaine d'Echourok, un chapitre a été consacré à ce facteur.

Même si plusieurs participants s'accordent à dire que le choix final reste pour le principal intéressé, qui est le joueur, l'impact de l'entourage n'est pas à négliger.

Dans ce sens, Ilyes Chaibi, frère aîné de Fares Chaibi (pressenti pour rejoindre l'équipe d'Algérie prochainement) a indiqué que « La famille pèse dans ce choix. Elle nous aime à choisir la meilleure décision à prendre pour notre avenir » indique-t-il.

Les frères de Ghoulam ne voulaient pas qu'il joue pour l'Algérie ?

L'une des anecdotes que nous pouvons découvrir dans ce documentaire, est celle du choix du latéral gauche, Faouzi Ghoulam.

En effet, Mohamed Raouraoua raconte, « Le père de Ghoualm vivait à Annaba. Son rêve était que son fils défend les couleurs de l'Algérie. Mais ses deux frères avaient une autre idée pour lui. Je suis allé en personne les rencontrer à Saint-Étienne.

Une fois dans le bureau de son frère, Faouzi est enterré. C'était un moment émouvant, car le joueur a vu son père en larmes. Les documents ont été signés dans la foulée. » dit-il.

Entre l'Algérie et les autres sélections : le cas Feghouli

Dans ce dossier plein de complexité, même si le joueur exprime sa volonté de rejoindre une sélection nationale, l'affaire n'est pas gagnée. C'est ce qu'illustre le cas de Sofiane Feghouli. Le champion d'Afrique en 2019 s'est montré déterminé, dès le premier jour, à porter les couleurs de la sélection algérienne.

Cependant, son manager avait d'autre idée pour lui en ce qui concerne sa carrière internationale. L'ancien président de la FAF, Mohamed Raouraoua, a indiqué que le cas Feghouli « était un marathon » pour les services de la fédération algérienne.

Finalement, le documentaire se solde sur le constat que même si les joueurs prennent du temps à choisir la sélection qu'ils veulent représenter, cette attente ne doit pas compromettre leurs relations avec les différents facteurs nationaux une fois en équipe d'Algérie.

RASTA ROCKETT

21h05 W9

Inspirée de la véritable histoire de l'équipe de Jamaïque de bobsleigh lors des Jeux olympiques de Calgary en 1988, les scénaristes du film ont légèrement romancé cette histoire. Par exemple, l'équipe a parfaitement été accueillie au village olympiques par les autres délégations. Aussi, l'accident final du bobsleigh n'était pas dû à un dysfonctionnement technique mais à erreur de pilotage.

COMMISSAIRE MAGELLAN

21h00 C8

Lors de la finale de l'élection de Miss Saignac organisée au Complexe Jouvence, Alice est dans les trois finalistes. Alors qu'elle sort pour téléphoner, la jeune fille est agressée et laissée pour morte. Magellan découvre qu'elle s'appelle en réalité Justine et qu'elle prépare un doctorat en droit. Parallèlement, il refuse de prendre en stage Nathan, le petit ami de Juliette, sa fille aînée, qui rêve d'être commissaire.

PISTE NOIRE

21h00 2

La maire est retrouvée morte à la suite d'une chute du pont des Clairies. Servoz, sous le choc, ne croit absolument pas à la thèse d'un banal accident. Il fait écouter à Emilie le dernier message qu'il a reçu de Florence : elle se sentait en danger. Tout les ramène au projet des Clairies 3000 et Emilie et Servoz décident d'interroger Jourdan. Celle-ci tente en vain de joindre Alexia, qui a soudain disparu. Elle ignore que cette dernière a été victime d'une agression, un message clair d'intimidation qui n'a pourtant que l'effet contraire : sa volonté de faire capoter le projet immobilier n'en est que plus farouche...

LES SOUVENIRS

21h00 3

Romain vient d'être recruté comme veilleur de nuit dans un hôtel. Il est très proche de Madeleine, sa grand-mère, qui vient de perdre son mari. Michel, le père de Romain, tout juste retraité, a du mal à se faire à sa nouvelle vie. Quand Madeleine chute, Michel la place en maison de retraite. Mais elle le vit mal et disparaît. Peu de temps après, Romain reçoit une carte postale d'elle. Il part à sa recherche.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LES SENTIERS DE LA PERDITION

21h00 arte

Sous des airs très classiques, le deuxième opus de Sam Mendes, après «American Beauty», est un film noir singulier et sensible qui, au fil d'une mise en scène magistrale, pose un regard d'une rare profondeur sur les liens père-fils. Quant aux interprètes, de Paul Newman à Tyler Hoechlin, ils sont tous au diapason : inspirés et brillants.

STAR WARS EPISODE VII : LE RÉVEIL DE LA FORCE

21h25 TMC

Promesse tenue ! JJ Abrams est bien le gardien du temple de la mythologie "Star Wars". Aucun risque ici de décevoir les fans de la première heure, tant cet épisode, suite du "Retour du Jedi" (1983), s'inscrit dans l'héritage originel. Seul bémol à cette fidélité absolue, on a plus d'une fois comme une sérieuse impression de déjà vu. Et le successeur de Dark Vador n'a pas franchement l'étoffe létale attendue.

L'AMOUR EST DANS LE PRÉ

21h00 M6

Les agriculteurs célibataires de cette dix-huitième saison continuent de se dévoiler. Pour cette deuxième émission, Karine Le Marchand est partie à la rencontre des éleveurs de vaches, Patrice, Clément et Charles, de Stéphane, propriétaire d'une ferme pédagogique et papa d'une fillette de 10 ans, de Perrine, hélicicultrice atteinte de la maladie de Crohn ou encore d'Anaïs, éleveuse de chèvres en Nouvelle Aquitaine ainsi que Jean-Paul, céréalier de 62 ans. A la recherche de l'amour, ils se confient sur leur personnalité et leurs attentes amoureuses. A la fin de l'émission, les téléspectateurs peuvent leur écrire.

ASTÉRIX AUX JEUX OLYMPIQUES

21h00 TF1

78 millions d'euros, un budget pharaonique ! Cette somme est énorme, sachant que le coût moyen d'un film français, en 2008, était d'environ 5,2 millions. Astérix aux jeux Olympiques reste, à ce jour, le flm le plus cher du cinéma français. 10 millions ont été consacrés aux seuls cachets des acteurs, avec, en tête, le gourmand Gérard Depardieu-Obélix (1,4 million), suivi de près par Alain Delon (1,2 million), impeccable en César mégalo. À titre de comparaison, en 1999, Astérix et Obélix contre César, la première adaptation signée Claude Zidi, avait coûté

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI Libre
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1er-Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 4690 | Lundi 6 février 2023

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06:10
Dohr	13:02
Asr	15:57
Maghreb	18:20
Icha	19:44

APRÈS LA DÉFAITE FACE AU SÉNÉGAL

BOUGHERRA S'EXPRIME SUR SON AVENIR

C'est finalement le Sénégal qui a remporté la 7e édition du CHAN de football en battant l'Algérie aux tirs au but (5-4). Juste après le ratage algérien consacrant officiellement les Sénégalais, la frustration était visible sur les visages de tous les amoureux de l'équipe nationale. Toutefois, dans le camp des Verts, on ne dramatise pas pour autant.

Pour Madjid Bougherra, pas de regret après cette finale perdue contre les Lions de la Téranga.

Au contraire, il estime que son équipe a tout fait pour remporter le CHAN mais qu'elle a joué de malchance lors de la séance des tirs au but qui a souri finalement à l'adversaire.«*Avant tout, je félicite le Sénégal. Les deux équipes méritent de remporter le tournoi. La preuve, la partie ne s'est pas jouée à grand chose.*» La différence s'est faite lors de la séance des tirs au but qui a souri aux Sénégalais. Naturellement, je suis déçu pour le peuple, pour mes joueurs qui avaient à cœur de remporter ce trophée. Mais je reste tout de même fier d'eux. Franchement, je n'ai rien à leur reprocher. Ils ont tout donné depuis un an et demi avec des statistiques impressionnantes (2 défaites seulement en 31 matchs). «*Ils sont même à féliciter pour le parcours réalisé lors de ce CHAN. J'ai parlé avec eux a la fin du match. Je leur ai dit qu'il fallait relever la tête et passer à autre chose*», a déclaré le driver national lors de la traditionnelle conférence de presse post-match.

Pour revenir à la rencontre, le coach des Verts dira : «*Je pense qu'on a vu beaucoup de déchets, notamment en première période. On a rectifié le tir durant le second half où on a élevé notre niveau de jeu. On a bénéficié de nombreuses balles arrêtées. On s'est créé pas mal d'occasions de buts qu'on n'a malheureusement pas pu concrétiser. La défaite est cruelle surtout que note équipe a fait un bon tournoi. C'est pour cela que j'ai demandé aux joueurs de tourner la page.*»

Interrogé sur son avenir à la tête de cette sélection A', Bougherra est resté évasif sur le sujet. «*Mon avenir ? Je ne suis au courant de rien. Pour être franc avec vous, je n'ai encore rien décidé. Je dois rencontrer le président (*Ndlr : Zefizef*) pour y voir plus clair*», a-t-il fait savoir.

PUBLICITÉ

Nouveauté

En librairie février 2023

Mohand-Tahar ZEGGAGH

LA BATAILLE POLITICO-DIPLOMATIQUE POUR L'INDÉPENDANCE DE L'ALGERIE

Pendant la guerre d'Algérie, une cinquantaine de « représentants » du FLN dans plusieurs pays sont devenus « chefs de mission » puis « diplomates » après la création du GPRA en septembre 1958. Le triptyque des luttes politique, armée et de l'action diplomatique a permis de remporter la victoire de l'indépendance finalisée par les Accords d'Evian et le cessez-le-feu du 19 mars 1962.

Comment la révolution algérienne a-t-elle gagné la bataille diplomatique à l'ONU ? Comment la diplomatie a-t-elle influencé l'opinion des sociétés civiles des pays d'Europe ? Comment a-t-elle suscité la solidarité de l'URSS, des pays socialistes de l'Est, de la Chine, des pays arabes, des pays afro-asiatiques et d'Amérique latine ?

Autant de questions auxquelles ce livre tente de répondre en rendant hommage aux diplomates algériens, à leur intelligence, à leur patriotisme et à leur contribution éminente.

Vente dédicace le Mardi 07 Février 2023
À la librairie Chaib Dzair à partir de 14h

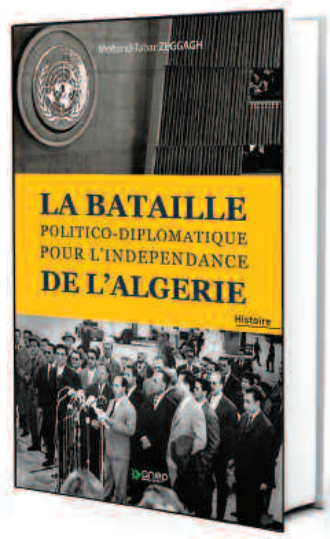

Mohand-Tahar **ZEGGAGH** a été détenu politique FLN en France de 1957 à 1962, membre de la Zone autonome d'Alger en lutte contre l'OAS en 1962. A l'indépendance, il est conseiller au bureau politique du FLN (1963-1965) sous la direction de Hadj Benalla, avant d'être diplômé de l'Institut en sciences sociales de Moscou (1969-1972) et de décrocher un doctorat d'université en sociologie à la Sorbonne (1977). Il a également été président du Mouloudia Club d'Alger (1963-1965).

Histoire
Format 15 / 23 - 236 p.
ISBN : 978-9947-21-089-5

anep Editions

50, rue Khelifa-Boukhalfa
BP 355, Alger-Gare
Tel./Fax : 213 (0) 21 23 89 61
edition@anep.com.dz

Librairie en ligne
store-anep.poste.dz

Librairie Chaïb-Dzaïr - Alger
Tel./Fax : 213 (0) 21 71 69 66
chaib.dzair@anep.com.dz

Librairie Amar-Laskri - Annaba
Tel : 213 (0) 38 42 82 78
amar.laskri@anep.com.dz

www.anep.com.dz

PÉNALTY RATÉ

MAHIOUS SE DÉFEND

L'attaquant de l'équipe nationale A', Aymen Mahious, s'est exprimé samedi soir après avoir raté son tir lors de la séance des tirs au but en finale du CHAN 2023. L'attaquant de l'USMA s'est excusé auprès des supporteurs algériens : « Je suis habitué à tirer de cette manière, le gardien adverse n'a pas bougé et j'ai raté mon tir malheureusement…Nous nous excusons auprès du Peuple Algérien car nous les avons déçus, nous allons essayer de nous rattraper dans les compétitions à venir » a-t-il déclaré à la presse.

DOUAOUDA

UN INDIVIDU RETROUVÉ MORT SUR LA PLAGE COLONEL ABBÈS

Dans la nuit de samedi à dimanche, aux alentours de 1 h 47 minutes, les services de la Protection civile sont intervenus afin de transporter le corps d'une personne qui a été retrouvée morte. Et ce, au niveau de la plage Colonel Abbès à Douaouda, wilaya de Tipaza. Selon un communiqué dévoilé par les services de la Protection civile, la victime était de sexe masculin. Cependant, aucun autre détail n'a été dévoilé sur la victime. En effet, la personne reste inconnue. Par ailleurs, la même source a indiqué que «*les agents de la Protection civile ont transporté le corps du défunt à l'hôpital de Koléa, dans la wilaya de Tipaza.*»